

# THÉÂTRE RÉvolutionnaire.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ



ЛЮДОВІКІАНІЯ

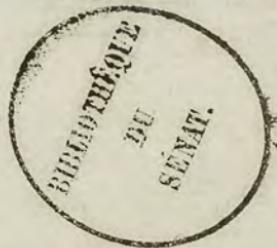
БІБЛІОТЕКА  
АДМІРАЛІЯ

IZÉLIDE ET CALDIGNY,

D R A M E

E N C I N Q A C T E S

E N P R O S E.



PARIS : CHEZ J. DE LA GRANGE LIBRAIRE.

ANNEE 1702.

УДИЛДА ГУДИДА

ДАМЭ

Н СИНО АСТА

ДАЯНЯ



# IZÉLIDE ET CALDIGNY,

D R A M E

E N C I N Q A C T E S ,

E N P R O S E ,

*Refusé au Théâtre Français de la rue de  
Richelieu, le 4 Avril 1792.*

---

Le Drame est un Bâtard, en vain légitimé,  
Qui peut plaire au public sans en être estimé.

---

A P A R I S ,

Chez D U P O N T , Imprimeur - Libraire ,  
rue de Richelieu , N°. 14.

---

A V R I L 1792.

LE MIDE ET CAUDIO

D R A M E

EN GINOACLES

EN PROSE

l'Amour au Théâtre l'Amour au Théâtre  
Philosophie, le 4 Mai 1700.

---

qui sera fait au théâtre de la ville de  
Paris le 1<sup>er</sup> Mai 1700.

---

A PARIS

Copie DU POINT, imprimeur à Paris  
par de Picqeville, N<sup>o</sup>. 18

---

MAY 1700.

A M A M È R E ,  
EN LUI DÉDIANT MON DRAME

D'IZÉLIDE ET CALDIGNY,

*Le 31 Mars 1792.*

M A M È R E ,

En te devant le jour , je te dois la pensée.  
Par tes soins , tes conseils , elle fut exercée.  
Si le patriotisme échauffe un peu mon sang ,  
Son feu pur et sacré fut puisé dans ton flanc.  
Si de sages leçons en ont accru la flamme ,  
C'est toi , qui dès l'enfance , en fit remplir mon ame.  
Je te dois donc l'hommage à ces titres si saints ,  
Révérés en tout tems , et chez tous les humains ,  
Du peu que je puis faire ; et ce bien faible ouvrage ,  
Pour qui trop de bonté te surprit ton suffrage :  
Je te l'offre , ô ma Mere ! ayant que sans retour ,

A

Le Libraire ou l'Acteur le présente au grand jour.  
Peut-être que j'ai tort , et qu'il faudrait attendre  
Que la voix du Public ait pu se faire entendre ,  
Afin de ne t'offrir qu'un ouvrage estimé.  
Mais connaissant le mien , mon esprit alarmé ,  
De la stricte rigueur de ce juge inflexible ,  
Redoute avec raison sa sentence terrible.  
Et je crains , si j'attends , de voir s'évanouir  
La douceur dont j'aimai me flatter de jouir :  
Celle de t'adresser ce trop indigne hommage.  
Car ne serait-ce pas alors te faire outrage ,  
Si mon travail passait pour n'avoir aucun prix ,  
Que de te le donner tout couvert de mépris.  
Ne faut-il pas plutôt que je te le propose ,  
Tandis qu'on peut encor le croire quelque chose.  
Toutefois je voudrais qu'à moi-même , à mes yeux ,  
Il parut plus parfait , pour te convenir mieux.  
J'aurais voulu sur-tout que chaque personnage  
Eût chaussé le coturne et parlé ce langage  
Quel l'homme a su je crois des Dieux même emprunter ,  
Qu'ici péniblement je tente d'imiter.  
Car sans voir de milieu ; du beau genre comique  
Le haut et vrai talent marche droit au tragique.  
Le drame est un bâtard en vain légitimé ,

Qui peut plaire au public sans en être estimé.  
Que n'ai-je ou plus de force ou moins de hardiesse.  
Cependant tel qu'il est et malgré sa foiblesse,  
Peut-être cet enfant de mon peu de loisir,  
Pourra te procurer un moment de plaisir.  
Si quelques traits en lui méritant l'indulgence,  
Peuvent de tes regards fixer la complaisance,  
Alors, en souriant, dis : « *cela vient de moi* ».  
Eh ! tout ce que je puis ne vient-il pas de toi ?  
Pardonne, si tes yeux versent ici des larmes,  
Mais pour ton cœur peut-être auront-elles des charmes ?  
Tu ne m'en voudras pas, au moins, le sentiment  
Qui va me diriger doit m'en être garant.  
Car tu fus tendre fille avant que d'être mère.  
Je veux, tu le prévois, te parler de mon père.  
A mon esprit frappé d'une vive douleur,  
Est encor trop présent ce funeste malheur.  
Malgré moi, je gémis de ne pouvoir ensemble,  
Joindre les sentiments que la nature assemble.  
Pour l'un de mes parens, quand je forme des vœux  
De voir que je ne puis les offrir à tous deux;  
De voir qu'en prononçant l'aimable nom de mère,  
Je ne puis avec lui mêler celui de père.  
Ah ! que j'eus désiré, si tu sens qu'en ton cœur

Ce tribut de ton fils répand quelque douceur ,  
De lui voir partager la pure jouissance  
Que donne à nos parens notre reconnaissance.  
Mais il faut du destin subir l'ordre absolu ,  
Puisque tout autrement il en a résolu .  
Au moins on souffre mieux le sort qui nous éprouve ,  
Lorsqu'en un autre objet comme moi l'on retrouve  
De quoi se consoler de sa juste douleur .  
Eh ! quelle est l'infortune ? ou quel est le malheur ?  
Lorsque l'on peut se dire , il me reste une mère ,  
Que n'adoucirait pas une idée aussi chère .  
Et quelle mère encore il reste à mon amour !  
Tu me tiens lieu de tout et sans doute à mon tour ,  
Que tous les sentimens de mon ame attendrie ,  
Je dois les reporter vers toi , mère chérie .  
Je t'offre donc tous ceux dont je me sens toucher ,  
Tous ceux que dans ce jour je voudrais épancher ,  
De ce que nous aimions , étant pour moi l'image ,  
De tout ce que je sens , reçois le pur hommage .

# AVANT-PROPOS.

## PREMIÈRE PARTIE.

AYANT osé prétendre à faire une pièce de théâtre, voici comment je crus devoir me diriger pour l'exécuter.

Je cherchai à éviter avec soin de tomber dans le genre qui semblait s'être presqu'entièrement emparé de la scène, et qui était, pour ainsi dire, devenu à la mode (1), genre sur lequel je partage l'opinion de ceux qui le trouvent odieux et sans mérite. Ses principaux moyens d'émouvoir étant des actes atroces de tyrannie, l'horreur des cachots, le bruit effrayant des chaînes, la lueur lugubre des lampes, le sang, les os de mort, ect. moyens bien peu estimables,

---

(1) C'est au mois de Novembre dernier que je composai mon Drame.

sans doute , d'abord en ce qu'il me paraît plus facile d'en mettre trente comme ceux-là sur la scène , que de ménager une bonne situation sentimentale , et en ce que souvent ils font frémir , sans faire pleurer , et déchirent le cœur sans l'attendrir ; que l'impression qu'on en reçoit est une noire terreur , et que s'ils arrachent des larmes , ils en font un tourment .

Frappé du beau genre des Corneille et des Racine , qui ne voulaient toucher les cœurs que par l'effet des situations dramatiques , par l'opposition des sentiments et du devoir , par les contrastes de la grandeur d'ame et de la scélérité qui savaient inspirer ainsi des émotions douces , une douleur agréable à l'ame , pour ainsi dire , et faisaient aimer les larmes qu'ils faisaient répandre : tous mes efforts tendirent vers la route qu'ils avaient tracée , route étroite et escarpée , il est vrai , mais éclairée d'un beau jour , et sous un ciel pur ; résolu à m'y traîner plutôt que de suivre celle où peut-être aurais-je pu marcher plus aisément , mais dont le sombre aspect me répugnait . La con-

naissance de moi-même aurait dû me faire adopter sans doute ce qui pouvait être plus analogue à ma faiblesse. Mais je préférail placer devant mes yeux de bons modèles, au risque de ne pouvoir en saisir les traits délicats et savans, et par-là de faire un ouvrage défectueux, mais en qui cependant on pourraît reconnaître leurs contours, et appercevoir la manière de leurs Auteurs, ainsi qu'en voyant un tableau du plus faible élève de Rubens par exemple; quoique l'un ne soit pas comparable à l'autre, on remarque toutefois le genre du maître, et l'on dit, c'est de l'école du grand Rubens. Je le préférail, à travailler d'après des formes grossières qu'il m'eût été moins difficile peut-être d'imiter, et d'après lesquelles j'aurais pu faire un ensemble plus d'accord, mais sans art et sans goût, sachant bien qu'une seule partie de figure tracée d'après un bel antique, est plus précieuse qu'un corps entier, modelé sur un ouvrage où l'art et la nature sont outragés.

En outre, désirant adapter mon sujet à

L'esprit actuel , ce fut une raison de plus pour moi d'essayer de suivre les traces de nos maîtres dans la carrière du théâtre ; parce que persuadé d'abord que l'appât du succès d'allusions adroitemment ménagées , et de tirades de circonstance , ne devait pas faire négliger le fond ; je crus essentiel de se convaincre qu'en se mettant dans la nouvelle direction qu'allait sûrement prendre l'art dramatique , il était nécessaire d'adopter pour guide , dans le choix de ce fond , ceux qui ont connu le vrai beau. Ensuite , en me proposant le but auquel on doit toujours tendre , savoir d'exciter les spectateurs à la pratique des belles vertus , en les mettant sous leurs yeux , je saisis avidement l'idée que favorisait notre régénération actuelle , de donner ces vertus à des personnages français , et puisque je voulais parler de patrie et de liberté , de mettre dans la bouche de mes compatriotes ce langage pour lequel on a toujours été obligé jusqu'ici d'emprunter des noms étrangers. Je ne fus pas arrêté par la considération que je ne pouvais peut-être pas encore

pour cela travailler d'après les mœurs existantes. Mais je crus que si en prêtant des vertus héroïques à des Français , je ne pouvais pas encore me flatter de les représenter tels qu'ils sont , il serait utile au moins de les montrer tels qu'ils devraient être , puisqu'ils le peuvent aujourd'hui. Voilà bien des préventions , et je n'ai pas encore tout dit. J'ai été jusqu'à penser à celle de n'employer en aucune manière la magie des décosrations , celle des costumes , ni la moindre pompe de spectacle , et jusqu'à être flatté de voir que l'idée de placer ma scène en France secondait parfaitement ce desir. C'en est trop , je l'avoue ; et comparable à la grenouille de la fable , proportionnellement à ce qu'elle voulait égaler ; pour avoir voulu trop faire , je me suis exposé à son sort. Malgré cela , qu'on soit persuadé que je n'ai nullement cru pouvoir marcher à la suite de nos grands maîtres. En travaillant , j'ai tâché de passer , pour ainsi dire , ma plume à la teinte de leur génie. Mais je n'ignorais pas la distance qu'il y a toujours entre la couleur du copiste et le ton de l'original ,

x AVANT - PROPOS.

et j'étais loin de penser que je pusse les approcher. Je sais trop bien ce qu'il me manque , je sais trop bien que celui qui n'a pu franchir les sentiers obscurs du Drame , ne peut vouloir aller de pair avec ceux que l'on voit planer majestueusement dans la région pure et élevée qu'habite Melpomène.

En parlant du genre que j'ai cherché à éviter , j'ai cru qu'il était bon de donner l'époque de la composition de mon ouvrage , parce que les diverses remarques que je fis sur ce genre , ayant précédé cette composition , au temps de laquelle elles étaient encore applicables , pourraient ne pas l'être autant aujourd'hui. Car je dois dire et je le dis avec plaisir , qu'il vient de paraître depuis ce temps quelques pièces , tant au théâtre qu'imprimées , où l'on remarque des beautés véritables , où l'on voit des situations nées de l'opposition des sentimens entre eux , d'eux avec le devoir , des élans de la générosité , des sacrifices de la grandeur d'ame , etc ; où l'on voit qu'il est encore des hommes susceptibles du vrai beau. Et je ne puis m'empêcher de citer à cet égard l'opéra d'Adrien.

Peut-être ces hommes feront-ils renaître les beaux jours de la scène ; il est doux au moins de se livrer à cet espoir que donne leur talent. Quant à moi je n'aspire qu'à l'indulgence que réclame mon incapacité : peut-être pourrais-je aussi présenter comme un moyen de l'obtenir , la précipitation avec laquelle il ma fallu composer ma pièce , comme tout ce qui est étranger à un état qui généralement emploie tout mon tems. Heureux d'avoir pu saisir un moment où je me vis un peu moins occupé , poursuivi par la crainte que ce léger relâche ne fût pas long. Ce fut dans un très-petit espace de tems , pendant lequel encore je ne pouvais travailler que par intervalles rares et courts , que je griffonnai mes cinq actes. Ne pouvant ensuite attraper que bien plus rarement encore quelques instans pour y penser et méditer des corrections , on conçoit qu'un travail ainsi coupé , sans cesse interrompu , doit avoir contracté de-là d'énormes imperfections , qui se joignant dans le mien à celles qui dérivent de la faiblesse de mes moyens , ne peuvent que me faire

trembler sur ma témérité de le livrer à l'impression. Mais qu'on ne voye point en cela l'ostentation de l'amour-propre , et qu'on ne se dispose point à éprouver, en apperçevant les défauts , le sentiment qu'inspire la présomption d'un auteur ; qu'on n'y voye que le desir de s'éclairer , de recueillir des avis utiles , et que l'on n'ait en lisant , que l'envie de m'en donner.

## SECONDE PARTIE.

Je n'avais pas toujours été aussi modeste et aussi prudent que l'expérience m'a démontré que je devais l'être, et j'avais osé prétendre à la représentation.

Mes occupations ne m'ayant permis de tracer précipitamment ma pièce sur le papier, qu'au mois de novembre, quoique j'en eusse conçu l'idée dans le tems à-peu-près de l'acceptation de la Constitution, je trouvai ensuite dans ces mêmes occupations, plus d'obstacles encore pour la transcrire. Ajoutant à cela le tems des corrections, et des différentes lectures que j'en fis faire, ce ne fut que le 19 mars que je pus la présenter au Théâtre de la rue de Richelieu. Et s'il faut en croire les raisons du refus que j'éprouvai, ce retard me fut fatal. On me la rendit le quatre avril avec cette réponse : Qu'on aurait pu la représenter l'année dernière, mais qu'elle ne pouvait convenir aujourd'hui. Ayant peu le tems de me livrer à d'autres démarches, y étant peu dis-

posé d'ailleurs, dans la crainte de quelque décision semblable, je me déterminai aussitôt à faire imprimer mon Drame, et à le soumettre au jugement du public par cette voie qui rendrait au moins ma châtie moins éclatante. Quoique je sois peu frappé des motifs que l'administration du Théâtre de la rue de Richelieu m'a fait donner de son refus, quoique je pense qu'elle en a eu d'autres plus fondés, tirés de l'imperfection de l'ouvrage, et a voulu seulement ménager et flatter mon amour-propre, pour adoucir ce que pouvait avoir d'un peu rude le compliment qu'elle avait à me faire; je vais essayer toutefois d'énoncer ma manière de voir sur l'objection que supposent ces motifs, dans le cas où quelques personnes pourraient la concevoir réellement.

On a paru regarder ma pièce comme absolument de circonstance, et au point que pouvant convenir l'année dernière, son effet serait nul aujourd'hui. Voyons quelle solidité pourrait avoir cette opinion, admettant qu'elle eût des partisans. Pour cela, examinons notre sujet.

On est au tems où le Roi a la Constitution dans les mains, pour l'accepter ou la refuser. Un ci-devant gentilhomme a conçu le projet, comme tant d'autres, de renverser le nouvel ordre de choses. Il est sur le point de partir pour mettre ses desseins à exécution. Sa fille, d'une opinion toute opposée, attachée à son pays par le patriotisme, et plus particulièrement encore par l'amour, le sacrifie, quoique maîtresse d'elle, et consent à suivre son père dont elle ignore les projets ; et, pour remplir les devoirs de la nature, résiste aux prières et aux larmes de son amant à qui elle refusait déjà sa main depuis long-tems, à cause de la haine que son père avait pour lui depuis la révolution. Une lettre du père dont il a fait écrire l'adresse à sa fille, est surprise, et fait soupçonner celle-ci des complots dont cette lettre contient les indices. Aussi-tôt elle rejette tout sur elle, et s'expose à tout pour sauver son père. Dans cette position, elle a d'abord à soutenir la douleur de son amant qui, par état, doit être son accusateur. Elle-même l'exhorte au nom de l'honneur, de la patrie,

à faire son devoir. Ensuite, obligée de rester, par l'effet des précautions prises relativement à l'accusation qu'on va lui intenter, elle se trouve avoir à essuyer l'indignation de son père à qui elle ne peut dire ce qui la retient, et qui, au moment du départ, venant l'inviter à le suivre, pense que sa fille l'abandonne pour son amant, et l'accable du poids de son courroux, lorsque c'est pour lui-même, pour le sauver, qu'elle ne part point. Innocente, elle est en bute aux reproches d'une amie aux yeux de qui elle passe pour coupable. Elle se présente elle-même au tribunal, se charge de tout, est décrétée de prise-de-corps, emprisonnée, se trouve avoir à combattre les tentatives qu'une suivante attachée fait pour la sauver, les sollicitations, les prières de son amant pour lui faire avouer la vérité. Elle est déclarée criminelle de lèze-nation, et sur le point de devenir victime de la fureur du peuple comme telle. Enfin reconnue innocente, son père déclare le coupable, elle refuse de nouveau, malgré son amour, d'épouser son amant, comme étant et devant être l'accusateur de son père; quoiqu'une

quoiqu'une lettre de celui-ci qui a appris son dévouement, porte qu'il y consent et le desire, pour lui donner en cela une récompense de ce qu'elle a fait pour lui. D'un autre côté, jettons un coup - d'œil sur la position de l'amant. Se trouvant obligé d'accuser, de poursuivre ce qu'il aime, combattu par l'amour, retenu par l'honneur; exhorté par son ami de s'abandonner au sentiment, traité de cruel et d'injuste par l'amie de son amante, il a cependant le courage de suivre le devoir. Il l'accuse, la poursuit, la fait lui-même décréter de prise - de - corps et déclarer criminelle de lèze - nation. Puis au moment où l'innocence de son amante reconnue, et le consentement du père lui font croire qu'il est au terme de ses maux; le titre d'accusateur de ce dernier lui est opposé comme un obstacle éternel à son bonheur. Enfin l'amnistie prononcée en faveur de l'acceptation du Roi, vient lever tout obstacle à leur union. Voyons maintenant ce qui dans tout cela est purement de circonstance. Je ne crois pas que ce soit la situation d'une fille sensible et reconnaissante se dévouant

xvij AVANT - PROPOS.

pour son père , lui sacrifiant son amour et sa vie , accusée , poursuivie , condamnée en quelque sorte par son propre amant. Je ne crois pas que ce soit celle d'un homme violemment épris d'amour , immolant tout aux devoirs que la patrie lui impose , obligé par son ministère d'invoquer la rigueur des loix contre son amante. Si c'était l'idée du complot formé par M. de Tandal , je pourrais dire que ce n'est pas dans un tems où nous en sommes encore environnés de toutes parts , que l'on peut regarder ce fait comme purement de circonstance pour l'année dernière. Mais je veux bien supposer que nous n'ayons plus à en craindre , je supposerai même que l'on ait tellement oublié ceux auxquels nous avons été exposés , que nous reporter au tems où ils ont eu lieu n'ait plus aucun intérêt pour nous. L'amnistie qui dans ma pièce ne fait qu'un avec l'acceptation du Roi , puisqu'on n'y parle de celle-ci que pour amener celle-là , est , j'en conviens , particulière à l'année 1791 , et c'est ce double fait que l'on envisage dans ma pièce comme purement de circonstance. Je l'admets , et je

supposerai qu'une époque qui tant que la France libre existera , tiendra une des places les plus importantes de notre histoire , n'ait plus rien d'intéressant par lui-même pour des Français , au mois d'avril 1792. Voilà donc deux traits de ma pièce , l'un qui lui sert de base , l'autre de dénouement , que j'ai puisés dans des tems si éloignés , et tellement effacés de notre mémoire , qu'ils n'ont plus pour nous en eux-mêmes aucune importance. Mais depuis quand donc ne peut-on plus employer pour la contexture d'un sujet , des faits anciens et vieillis ? depuis quand ne met-on plus sur la scène et ne représente-t-on plus des traits pris dans les siècles les plus reculés de notre histoire , chez les peuples les plus anciens et de mœurs les plus différentes des nôtres , et même dans les premiers âges du monde? A la vérité , pour que ces traits soient admissibles sur le théâtre , il faut qu'ils soient disposés d'une manière intéressante s'ils remplissent toute la pièce , ou que celle-ci soit attachante par d'autres situations , s'ils n'y sont que comme accessoires. Dans la mienne , je crois qu'ils

ne sont que cela : il faudrait donc , d'après ces principes , qu'elle pût d'ailleurs se concilier la bienveillance par des situations. Et sans doute c'est par là principalement que péche mon ouvrage , et messieurs de l'administration du Théâtre ont voulu , par la tournure qu'ils ont prise , me ménager des vérités dures. Mais enfin , puisque je réponds à leur objection , je me prévaudrai de ce qu'ils ont bien voulu me dire de moins défavorable , ne fût - ce que pour démontrer ce que je crois être de leur part une inconséquence. Voici les termes de la lettre que j'ai reçue : « *Votre ouvrage ne peut convenir aujourd'hui , malgré l'intérêt des situations , etc.* » Ce serait donc à dire que ces faits qui sont arrivés il y a sept mois , seraient par eux - mêmes non - seulement moins propres à la scène à présent , que par exemple , la réconciliation de Henri IV et Sully , arrivée il y a environ deux siècles ; que la clémence d'Auguste de qui Cinna obtint son pardon il y a quelques mille ans ; que la vengeance de Thésée , exaucée par Neptune , lorsque ni l'un ni l'autre n'ont jamais existé ; mais

même détruiraient tout l'effet des situations qu'il pourrait y avoir d'ailleurs dans la pièce; et par cela seul , apparemment , qu'ils sont vrais, et que leur vieillesse date de sept mois. Car ne pourrait-on pas tirer des termes de la lettre cette conséquence : Que si les situations qui ont paru intéressantes étaient amenées et terminées par des faits anciens ou imaginés , la pièce aurait paru représentable ; puisque chaque jour on en représente de cette nature , et que la mienne ne peut l'être , parce qu'elle a pour nœud et pour fin des événemens de l'année dernière. Je n'ai pas supposé à MM. de l'administration du théâtre , l'idée de donner pour raison du peu de convenance aujourd'hui , de ces faits du mois de septembre , que précisément c'est qu'ils sont trop nouveaux. Puisqu'ils les auraient admis lorsqu'ils l'étaient davantage , puisque la pièce aurait été jouable l'année dernière , il est donc évident que leur raison est qu'ils sont trop vieux , et c'est à cela que j'ai tâché de répondre.

Au surplus , suivant ma manière d'envisager les choses , il s'agirait moins de savoir

si ces événemens , dont je me suis servi , sont déjà tellement anciens , et doivent avoir si peu d'intérêt actuellement pour les Français , qu'ils ne puissent s'y reporter et en être émus ; que de savoir si ce que disent les personnages relativement à ces faits arrivés il y a quelques mois , ne pourrait pas encore se dire , en suposant actuellement la même position ; que de savoir si les sentimens qu'ils manifestent ne sont pas du mois d'avril comme ils auraient pu être du mois de septembre , si l'esprit public qui les aurait partagés alors y resterait totalement différent aujourd'hui. Car ce sont moins les évènemens qui doivent être du moment que les sentimens auxquels ils donnent lieu , et lorsqu'ils sont puisés dans la nature ils sont de tous les tems. La condamnation des fils de Brutus par leur père , est un fait bien vieux , mais l'on verra finir le monde avant que les sentimens qu'il produit aient cessé d'être jeunes.

Enfin , plus que tout cela encore , il s'agit de savoir si les situations qui , suivant moi , font la pièce ; si les sentimens qu'on déve-

loppe dans ces situations et les pensées qu'on y fait naître , sont indépendans des circonstances et de tous les tems. Pour y parvenir , je ferai ces questions. Ce qui dérive du cœur et fait impression sur lui , doit-il être de saison tant qu'il y aura des hommes ? Ce qui tient au patriotisme doit - il l'être par-tout et dans tous les tems où les mots de patrie et de liberté seront sentis ? Ma pièce tire-t-elle ses situations de l'un et de l'autre ? Et pour appliquer cela au tems et et au pays où nous sommes , les Français sont - ils hommes et libres ? Accordant ces choses , si les situations étoient préparées avec assez d'art pour faire un ensemble intéressant , j'oserais soutenir que la pièce serait représentable , malgré toute la prétendue défaveur qu'y pourraient jeter les deux faits qu'on y a employés. Car , supposant que les sentimens et les pensées qu'on développe relativement à eux , ne fussent plus du tout conformes aux idées actuelles , et par conséquent plus soutenables , on pourrait facilement les supprimer , réduire ces évènemens au fait simple , et n'en parler

xxiv AVANT - P R O P O S.

que précisément pour ce dont on en a besoin ; et je demeure convaincu qu'ils n'empêcheraient pas plus une pièce d'être jouable, que ceux arrivés il y a deux mille ans. Voici la manière de raisonner que MM. de l'administration du théâtre veulent bien se supposer : « Tel et tel passages auraient été susceptibles de quelqu'effet l'année dernière. Donc, ils ne peuvent convenir aujourd'hui qu'ils ne pourraient en avoir autant ; donc les faits auxquels ils ont rapport ne sont plus propres à la scène ; donc la pièce où ces faits sont employés, n'est pas jouable ». Moi, je présenterais ce raisonnement ainsi : « De ce que tel et tel passages auraient eu quelqu'effet l'année dernière , est-ce à dire qu'on doive renoncer à celui qu'ils pourraient avoir à présent ? De ce que peut-être ils n'en auraient pas du tout , est-ce à dire qu'on doive renoncer aux faits auxquels ils ont rapport ? Croirait-on ces passages tellement liés à ces faits , qu'on ne pût effacer ceux-là , sans anéantir ceux-ci , et ne pourrait supprimer les premiers et laisser les derniers pour eux-mêmes ? Et de

ce que ces faits sont du mois de septembre ,  
est-ce à dire qu'ainsi réduits , ils détruiraien t  
les situations d'une pièce , plutôt que l'évé-  
nement si vrai et si neuf , de la flamme cé-  
leste tombée sur l'autel d'Abel ».

Mais l'un et l'autre raisonnement ne pour-  
raient s'admettre qu'autant que des situa-  
tions , de quelque valeur en elles - mêmes ,  
les rendraient nécessaires pour faire rejeter  
la pièce : car c'est la supposition dont je suis  
parti , et c'est par-là , sans doute , que croule  
mon ouvrage , sur-tout ne pouvant être sou-  
tenu par aucun autre avantage , soit du style ,  
soit des pensées , et de tout ce qui peut faire  
quelque chose de bon .

---

*P. S.* Ce principe , puisé dans la nature  
par le divin Horace ,

Segnus irritant animos demissa per aures ,  
Quam quæ sunt oculis submissæ fidelibus . . . .

m'avait dirigé d'abord dans la composition  
du troisième acte . Tout ce qu'on y voit  
maintenant en récit y était en action . On

xxvij AVANT - PROPOS.

était dans le tribunal même. On voyait Caldigny accuser Izélide devant ses Juges. On le voyait ayant son amante sous les yeux , obligé de conclure contre elle au décret de prise-de-corps. On le voyait pâlir , hésiter , trembler en invoquant la sévérité des Juges , perdre l'usage de ses sens avant de prononcer cette conclusion terrible. On la lui voyait prononcer enfin avec l'expression des senitmens auxquels son ame était en proie. On voyait Izélide se charger du crime , se présenter avec fermeté au glaive de la justice , exhorter son amant au courage , lui reprocher sa foiblesse. On la voyait *livrée aux mains des gardes, marcher au milieu d'eux vers les portes de la prison.*

Plusieurs avis s'étant rencontrés à ne pas approuver quelques passages de cet acte ; s'en étant trouvé même qui paraissaient préférer que l'accusation fût en récit , je changeai totalement mon acte. Pour le remplir , je fis paraître deux personnages qui n'existaient pas avant ; M.<sup>me</sup> de Nelsan et Sarville. L'intérêt nouveau qu'ils parurent y répandre le firent trouver mieux , comme il est à pré-

sent. Mais je ne puis me défendre d'un reste de tendresse pour mon premier né. L'idée de cette scène, en action au tribunal, ne peut sortir de mon esprit. C'est une terrible chose que d'être père. Sans cesse je me dis, c'est peut-être à tort que j'ai banni ce malheureux enfant, et je me sens reporter vers lui par cette espèce de remords que produit la crainte d'avoir été injuste. Mais toutefois je ne veux point céder au désir de le rappeler, que je ne sache s'il en est vraiment digne, et pour cela j'attends les avis. Si l'on croyait que ma pièce méritât quelqu'attention, et si l'on pensait que l'accusation valût mieux en action qu'en récit, je pourrais faire reparaître mon pauvre exilé, en ôtant quelques difformités qu'il pouvait avoir, et même en lui faisant passer les traits les moins désagréables de celui qui a pris sa place. On aura une considération à peser. C'est que l'espèce de plaidoyer qu'il faut mettre alors dans la bouche de Caldigny; les faits relatifs à la lettre, et ceux qui y sont contenus, indispensables à lui faire détailler pour motiver l'accusation ; l'interro-

xxvij AVANT-PROPOS.

gatoire d'Izélide ; l'intervalle pendant lequel on va faire la recherche de ses papiers , où se trouve le paquet d'après lequel on porte le décret de prise-de-corps , intervalle qu'il faut nécessairement remplir par quelqu'épisode : tout cela ne peut-il pas rallentir et refroidir un peu la marche ; et , d'un autre côté , l'incertitude et la fluctuation qui résultent des scènes de Sarville et de l'Huissier , ne sont peut-être pas tout-à-fait à mépriser .

*N. B.* Je dois peut-être aussi parler du reproche que l'on ne manquera pas de me faire , que ma Pièce est coupable de quelques ressemblances . D'abord , j'ai bien cherché à travailler dans tel genre plutôt que dans tel autre ; mais je proteste qu'une fois parti de cette idée première , je ne me suis dirigé que d'après moi seul , pour la composition du sujet et des situations . Nul sujet , nulle situation de Pièces existantes n'a été pour moi un objet d'imitation . Je suis même encore à savoird si les moyens dont je me suis servi pour tâcher d'intéresser , ont déjà paru sur la Scène , excepté la position de Caldigny accusant son amante , qui , aussitôt que j'en eus conçu l'idée , m'a paru pouvoir ressembler à celle de Chimène demandant au Roi de Castille la mort de Rodrigue . Mais , pour m'être rencontré avec un grand-homme , je ne crus pas pour cela devoir abandonner ma situation , d'autant plus que je me trouvai on

ne peut pas plus heureusement soutenu dans ma résolution , par cette idée , dont je ne prétends pas me rendre l'apologiste , mais que je cite ici comme ayant merveilleusement favorisé ma faiblesse , et comme ayant été avidement saisi par elle ; savoir , qu'il serait très-difficile aujourd'hui d'imaginer quelque chose d'absolument neuf : et même il me prit envie de me trouver heureux que ce fût à une situation de Corneille que la mienne ressemblât. On croira moins aisément , sans doute , que quelque partie de Dialogue n'ait pas été imitée. Mais , à cet égard , soit qu'une impression restée dans mon esprit , et que ma pensée , reportée vers les scènes du Cid , par la connaissance que j'avais de la ressemblance de certains endroits de ma Pièce avec elles , de manière à ranimer en quelque sorte cette impression , et à me rendre présentes , sans que je m'en apperçusse , les idées de Corneille , me fissent travailler d'après lui , lorsque je croyais travailler d'après moi ; soit que le sentiment , qui est toujours le même , me fit réellement parler d'après ma propre sensation ; ce que j'écrivais me paraissait naître si naturellement , que je crus de bonne foi être dirigé par cette dernière , et que je fus étonné , lorsque je lus dans l'Auteur les passages auxquels je soupçonnais que les miens pouvaient avoir rapport , je fus étonné , dis-je , de voir qu'ils en eussent autant ; et dans l'incertitude où j'aimai à me laisser , puisqu'elle me permettait de me flatter qu'ils pouvaient être de moi , je me refusai à les supprimer.

---

---

## *A C T E U R S.*

M. DE TANDAL, Père d'Izélide, ci-devant  
Marquis, Commandant de la Ville.

IZÉLIDE, Fille de M. de Tandal.

M. DE CALDIGNY, Accusateur public au  
Tribunal, et Amant d'Izélide, ci-devant  
Marquis.

M. D'ORLADE, Ami de M. de Tandal,  
ci-devant Chevalier.

Madame DE NELSAN, Amie d'Izélide.

SARVILLE, Ami de Caldigny.

JUGES du Tribunal.

UN OFFICIER Municipal.

MÉLINE, Suivante d'Izélide.

UN GEOLIER.

*La Scène est en France, dans une ville près  
des frontières.*

# IZÉLIDE ET CALDIGNY,

D R A M E

E N C I N Q A C T E S.

---

## A C T E P R E M I E R.

(*L'Acte se passe chez M. de Tandal.*)

---

### S C È N E P R E M I È R E.

M. D E TANDAL , M. D'ORLADE.

M. D E TANDAL.

Oui , cher d'Orlade , tout va bientôt être prêt pour notre départ. Si voisins de la frontière , notre voyage ne sera pas long. Ne différons plus , quittons dès aujourd'hui cette France qui ne peut plus que nous paraître odieuse. Fuyons-la pour n'y jamais revenir , ou pour n'y rentrer que ramenés par l'heureuse issue de nos projets , et pour y reprendre des droits dont l'honneur ne nous permet pas de nous laisser dépouiller ainsi.

## M. D'ORLADE.

Sans doute qu'avant de partir, Marquis, vous n'avez rien oublié des précautions nécessaires à prendre ici pour la réussite de nos desseins.

## M. DE TAN DAL.

Tout est prévu. Ma dernière mesure a été d'écrire hier au Comte d'Alzaray, pour lui faire part de nos résolutions définitives. Vous savez que ce Gentilhomme, fidèle et plein d'honneur, est celui que j'ai chargé de la direction de nos correspondances dans toute l'étendue du royaume. C'est par l'heureux effet des intelligences dont la trame couvre la surface de l'empire, et dont il tient le fil, que les places fortes doivent nous être livrées, que l'armée doit être à nous, et que nous devons dissoudre, avant qu'elle se renouvelle, cette Assemblée qui a osé s'arroger le titre et les pouvoirs d'Assemblée Constituante, et dont la chute entraînera dans sa ruine celle de tous ces corps nés de la révolution. Ils sont vastes nos projets. Chevalier, j'y réussirai ou je ne reverrai plus ce pays.

## M. D'ORLADE.

Le Marquis de Tandal est connu pour sa prévoyance et sa sagacité, mais il en faut beaucoup pour n'être pas découvert dans des projets si grands. Etes-vous bien sûr d'avoir pensé à tout?

M.

## M. D E T A N D A L.

Je le crois. Je puis compter sur la fidélité et la discréption de ceux qui sont dans notre secret. Comme ma place de commandant de cette ville a rendu mon écriture connue, je n'ai rien écrit de ma main. Toutes les notes et renseignemens relatifs à notre plan, et nécessaires à sa réussite, je les ai fait copier par un homme sûr, et que j'ai intéressé de manière à n'en rien craindre. Ces papiers sont d'une utilité majeure, et il faudra que je les aie sans cesse devant mes yeux ; mais de peur de quelque accident je ne les emporterai point avec moi. J'en ai fait un paquet que je laisserai à quelqu'un qui m'est sincèrement dévoué, et qui doit me les apporter aussi-tôt que je serai sorti de France. Le courrier qui a porté la lettre que j'ai envoyée hier au Comte d'Alzaray, et qui contient des détails précieux, ignorait qu'elle était de moi ; et je l'avais fait écrire par le même homme dont je me suis servi pour le reste.

## M. D' O R L A D E.

Vous avez poussé la prévoyance au dernier point.

## M. D E T A N D A L:

A cette occasion je me trouvai un moment embarrassé. Il avait aussi écrit l'adresse. Mais ayant été obligé de déchirer l'enveloppe, l'heure pressant

le départ du courrier , n'ayant pas le tems de faire venir mon secrétaire accoutumé , et ne voulant pas mettre mon écriture sur-tout sur une enveloppe , je fus véritablement en peine un moment. Enfin je pris le parti d'avoir recours à Izélide , ma fille. Je la priai d'écrire l'adresse , alléguant des prétextes vagues , et sans l'informer du contenu ; car il faut que je dissimule devant elle ; nous différons beaucoup de façon de penser ; elle est toute dans l'esprit de la révolution. Toutefois je ne me suis servi de sa main que parce que j'avais la certitude que ce service ne pourrait la compromettre , son écriture étant tout-à - fait inconnue. Enfin , cher d'Orlade , vous pouvez vous reposer sur moi pour tous les soins qu'il était nécessaire de prendre.

#### M. D'ORLADE.

Rien ne peut donc plus retarder notre départ ; il ne me reste qu'à vous demander votre heure.

#### M. DE TAN DAL.

Je ne puis encore vous la dire. Je voudrais que ma fille vînt avec nous , et elle est encore indécise. J'attends sa dernière réponse. Vous savez qu'Izélide est majeure , maîtresse d'elle par conséquent , et que je ne puis la forcer à suivre mes pas. Mais je desirerais ne me point séparer d'elle. Malgré la différence de nos opinions , et quelque soit mon aversion pour

la sienne , je sais qu'elle peut s'allier avec les vertus. Je suis père d'ailleurs , je l'aime , et ce qui m'irrite dans un autre je l'excuse en elle. Je vois en outre qu'elle a pour moi la condescendance de ne point choquer ouvertement mes opinions ; elle m'est chère enfin , et je ne voudrais point la quitter.

M. D'ORLADÉ.

Qui peut donc la retenir , et l'empêcher de se rendre à vos vœux ? Ne répondrait - elle pas à l'amitié que vous avez pour elle ?

M. DE TANDAL.

Ce serait l'outrager que de le croire ; elle a pour moi tout l'attachement que je puis en desirer. Mais ces événemens - ci ont fait bouillonner sa jeune tête , et en ont banni la froide raison. Elle m'allègue une foule de motifs absurdes , tous suggérés par l'enthousiasme qu'excitent en son esprit les mots de patrie et de liberté qu'elle a sans cesse à la bouche.

M. D'ORLADÉ.

Mais dans son opinion , sa patrie périra - t - elle parce qu'elle n'y sera pas , et son cœur ne lui dit - il point de ne pas contrarier les volontés de son père , et de suivre par - tout ses pas ?

M. DE TANDAL.

A ne vous rien cacher , je pense qu'indépendam-

ment de ce que son patriotisme , suivant elle , lui dicte , et qu'elle peut alléguer de bonne foi , elle a encore un autre motif sur lequel elle garde le silence. Le Marquis de Caldigny , ce fameux patriote aujourd'hui , faisait la cour à ma fille avant la révolution , et je me suis apperçu plus d'une fois qu'elle n'y était point insensible. J'applaudissais à cet amour. Caldigny est d'une bonne famille , très-ancienne dans la magistrature. Il avait tous les sentimens d'honneur et de loyauté que je pouvais desirer dans un gendre ; mais depuis tout ceci , il s'est jetté dans toutes les fonctions révolutionnaires , jusqu'à se faire nommer accusateur public , comme vous le savez , au tribunal établi dans cette ville. Il a senti qu'il ne pouvait plus espérer me plaire , et , soit par cette considération , soit que je lui déplusse moi-même , il s'est abstenu de me voir depuis , et a paru renoncer à ma fille. J'ai fait appercevoir , de mon côté , que je n'étais pas fâché qu'il agît ainsi. Ce n'est pas qu'il n'ait toujours les qualités qui peuvent faire excuser ses principes ; mais ces opinions que je tolère dans ma fille , je les déteste dans tout autre , et ne pourrais les soutenir dans un gendre. Ma fille paraît avoir pénétré ma pensée , elle ne me parle plus de son amant , et semble vouloir l'oublier. Mais je vois que son cœur est trop profondément blessé , pour qu'il puisse guérir si promptement ; et dans son éloignement pour ce départ , l'attachement pour le Marquis de Caldigny entre pour beaucoup.

## M. D'ORLADE.

Il faut espérer que l'amour pour son père , et son devoir l'emporteront sur l'exaltation des principes et sur une passion qui vous déplaît.

## M. DE TANDAL.

J'y compte. Je vous ferai savoir l'heure précise lorsque je l'aurai vue , et que je saurai sa réponse. Je l'attends ici.

## M. D'ORLADE.

Adieu , Marquis ; je serai aussi exact au rendez-vous que toujours fidèle à servir notre cause.

## SCÈNE II.

## M. DE TANDAL, IZÉLIDE.

## M. DE TANDAL.

Eh bien ! quelle réponse m'apportez-vous ? Est-ce à Izélide , à ma fille que je parle ; ou à une étrangère qui veut se séparer de moi ?

## IZÉLIDE.

Me séparer de vous , mon père ? Avez-vous jamais pu le croire ? Vous engager à rester dans votre pays ,

pour y vivre à vos côtés , ou vous suivre en tout lieu , si vous voulez absolument partir , je n'ai jamais eu d'autre pensée. Mais quoi , mon père ! Est - il donc possible que vous persistiez toujours dans le dessein de quitter cette terre qui nous a vu naître ?

## M. DE TANDAL.

Quand j'ai pris une fois une résolution , je n'en change pas si promptement .

## IZÉLIDE.

Quoi ! l'idée de vous éloigner pour jamais de la patrie de vos ayeux ne vous déchire pas le cœur. Si jadis un coup d'autorité vous en avait imposé la loi , vous l'eussiez regardée comme une cruelle punition , et vous vous condamnez vous-même aujourd'hui à cette peine .

## M. DE TANDAL.

Mais nous y reviendrons peut - être , et même je l'espère .

## IZÉLIDE,

Par ce que vous espérez que l'ancien ordre de choses reprendra , et ce n'est qu'à cette condition seule que vous comptez rentrer en france ; ah ! c'est bien là vous en éloigner pour toujours. Non , mon père , ne le croyez pas , jamais vous ne reverrez les inégalités , les prérogatives , l'arbitraire , et enfin

rien de tout ce dont se composait l'ancien despotisme , appesantir son joug sur cet empire.. En effet , comment pourrait s'opérer ce changement ? espérerait-t-on que la raison arrêtée dans ses progrès , et retournant en arrière , on pourrait voir rétrograder l'esprit public qui règne aujourd'hui , et le peuple se remettre paisiblement dans ses fers ? l'astre de la lumière une fois sorti du sein des ombres ne revient jamais sur ses pas pour se replonger dans les ténèbres . Croirait-t-on pouvoir ravir aux français leur liberté par la force ? quand un homme posséde un bien précieux dont il a goûté les charmes , il faut des forces supérieures pour l'en faire désaisir ; et celles de l'univers entier conjuré sont insuffisantes pour arracher à tout un peuple , tel que le peuple fier et courageux qui couvre ce vaste empire , le trésor de la liberté dont il a connu les délices .

## M. DE TANDAL.

Je ne réponds point à ces idées extravagantes , unique produit de l'exaltation à son comble . Elles ne pourront rien changer aux évènemens , et je sais à-peu-près à quoi m'en tenir sur leur résultat . Mais ce que je vous ai déjà dit , je vous le répète . Je ne puis vivre dans ce pays , tant qu'y régneront les loix par lesquelles nous sommes réduits à un état d'avilissement insupportable à des hommes qui sentent à cette noble fierté de leur être transmises avec le

ang à leurs ayeux , depuis des siècles , qu'ils sont faits pour dominer .

## I Z E L I D E .

Vous vous croyez avili parce qu'on ne laisse parmi les hommes que les distinctions que la nature a mises entre eux ; mais cet ordre de choses , en leur imposant la nécessité d'être par eux-mêmes , ne peut qu'être favorable à ceux qui , comme vous , mon père , se faisaient remarquer par des talents véritables , en ce que pouvant toujours les faire briller , ils devront désormais tout à eux-mêmes , et l'on croira d'eux qu'ils valent réellement ce qu'ils sont . Cela ne peut nuire qu'à ceux pour qui tous ces titres vains n'étaient que le droit de mal faire et l'exception de faire le bien ; qui ayant sans cesse l'honneur à la bouche , comme le partage exclusif de leur race , se faisaient un jeu du parjure et du brigandage . Mais n'est-t-il pas juste que ceux-là soient rejettés dans la foule , qu'on les laisse y confondre la bassesse de leur ame , et que le vrai mérite obtienne ce qui n'était réservé qu'à eux et donné qu'à leur nom . N'est-il pas utile que ces hommes qui , par la dépravation des sentimens , présentaient l'image d'une race dégénérée , et qui , occupant toutes les premières fonctions de l'Etat , et chargés de le représenter par-tout , fesaient penser de la nation entière ce qu'on ne pouvait s'empêcher de penser d'eux . N'est-il pas utile ,

dis-je , qu'ils soient balayés de la surface de cet empire , pour faire place à d'autres hommes qui , choisis dans toutes les classes où les sentimens se sont conservés dans leur pureté première , fassent paraître un peuple tout nouveau digne de l'énergie de ceux d'Athènes et de Rome.

## M. DE TANDAL.

Le sentiment ne me dirige pas seul. A lui se joint une opinion ferme établie sur des vues politiques , et des principes d'ordre social que vous n'apercevez point , et que je ne m'arrêterai pas à vous développer. Je vous dirai seulement que j'attendais une réponse positive , et non de nouvelles dissertations. Je vous dirai que je ne puis plus douter enfin du véritable motif de cette opposition opiniâtre. Vous tremblez de quitter ces lieux , où votre cœur est dans des liens qui semblent vous séparer de votre père : puisqu'il n'est plus rien pour vous , restez , vous êtes votre maîtresse. Vous presser davantage et vous moarer encore des sentimens auxquels vous ne répondez point , serait faiblesse de ma part.

## IZÉLIDE.

Arrêtez. Votre cœur dément ces terribles paroles que votre bouche prononce. Vous ne pouvez croire ce qu'elle vient de proférer. Non , mon père ; vous ne pouvez douter que je ne sois toujours prête à

tout sacrifier pour vous. Je n'ai tardé jusqu'à ce moment que parce que j'espérais pouvoir vous engager à rester. Mais, puisqu'absolument vous partez, je vous suis.

## M. DE TANDAL.

Viens dans mes bras, ma fille : n'afflige donc plus ton père. Parmi toutes les peines qu'il éprouve, celle qui viendrait de toi serait toujours la plus grande.

## IZÉLIDE.

Que je serais coupable, de ne pas répondre à tant de bontés.

## M. DE TANDAL.

La fin du jour ne nous verra pas dans ces lieux. Je vais faire les derniers préparatifs, et l'instruirai de l'heure. De ton côté, songe aux dispositions que tu peux avoir à prendre.

## SCÈNE III.

IZÉLIDE, *seule.*

Cruelle position ! Il faut que je me sépare aujourd'hui pour toujours de l'un des deux objets qui me sont les plus chers au monde. Si je pars, l'amour

me prépare les plus cuisans chagrins. Si je reste, les sentimens de la nature déchireront mon cœur, et la honte m'attend, pour le mépris de mon devoir. Mais, dieux ! où m'égaré - je ? Je parle comme si j'avais encore à prendre l'un ou l'autre parti, comme si je n'avais point donné ma parole. Que dis - je ? comme si lors même que je n'aurais rien promis, j'avais à balancer un moment entre les deux. O nature ! O amour ! O devoir ! Impitoyables préjugés ! Mon père, tu hais la révolution. Mon cher Caldigny, s'est rendu coupable d'en être partisan, et pour un peu d'orgueil, pour un petit intérêt blessé, il a fallu renoncer à lui. Ce n'était pas assez. L'égalité paraît si odieuse, qu'on ne peut plus rester dans un pays où elle s'établit, et il faut me séparer de ce que j'aime. J'espère toutefois qu'à cet acte seul se bornent les intentions de mon père. . . . Si quelques projets. . . . Cette lettre envoyée au Comte d'Alzaray, à cet homme sur lequel il se répand des bruits extraordinaires. . . . pourquoi m'en faire mettre l'adresse. . . . S'il était possible. . . . Mais quelles idées me formé - je ! O passion aveugle, où vas - tu m'égarer ? M. de Caldigny doit venir savoir la décision définitive sur notre départ, ne le rendons pas témoins de mon trouble. Le voici, que lui dire ?

---

SCÈNE IV.

IZÉLIDE, M. DE CALDIGNY.

M. DE CALDIGNY.

Vous me voyez, Madame, ému d'espoir et de crainte. Je désire et je tremble de savoir ce que je viens apprendre. Me sera-t-il permis de vous voir encore, ou dois-je y renoncer pour jamais?

IZÉLIDE.

Mon père est inébranlable dans sa résolution. Il part. C'est tout vous dire.

M. DE CALDIGNY.

Vous le suivez! Ce n'était pas assez de me refuser votre main, vous partez! Si votre cœur était atteint de la plus légère étincelle du feu qui me dévore, vous n'auriez pas résolu aussi tranquillement ce cruel départ.

IZÉLIDE.

A quoi tend ce discours, Monsieur? (*A part.*)  
Dans quel trouble il me jette!

## M. DE CALDIGNY.

Les égards pour un père doivent sans doute être quelquefois un devoir ; mais quand ce père est injuste, est cruel. .... Vous êtes votre maîtresse, Madame....,

## IZÉLIDE.

C'est assez, Monsieur. Je serais aussi coupable d'écouter plus long-tems un pareil langage que vous de le tenir. Vous voulez me conseiller d'abandonner mon père ! Eh quelle raison aurais-je d'être une fille dénaturée; dois-je ici des égards à quelqu'autre ? Suis-je liée par quelqu'engagement, par quelque promesse ?

## M. DE CALDIGNY.

En effet, Madame, nul engagement, nulle promesse ne vous lie. .... Vous auriez tort de rester, d'avoir même la moindre peine à vous éloigner. J'ai tort moi-même de vous retenir plus long-tems.

(*Il veut sortir.*)

## IZÉLIDE.

Eh cruel ! Que faites - vous ?

## M. DE CALDIGNY.

Ah ! souffrez que je tombe à vos pieds. Que ce mouvement d'intérêt pour un misérable, a pour moi

de charmes ! Ne cachez point les pleurs qui veulent couler de vos yeux.

## IZÉLIDE.

Des pleurs ! Que dites-vous, et de quoi pourriez-vous vous flatter ! N'espérez pas me faire consentir à trahir la nature et mon devoir. Le sang qui m'a donné l'être se tarira dans mes veines avant qu'on m'ait vu devenir ingrate et dénaturée.

## M. DE CALDIGNY.

Pardonnez, Madame, aux égaremens de la passion, un langage que ma raison réprouve. Non, ce n'est pas votre amant qui de sang-froid conseillera jamais l'ingratitude. Suivez votre père, Madame ; remplissez les obligations que la nature vous impose. Mais hélas, permettez que mes pas s'attachent aux vôtres, que j'aille habiter les lieux où vous fixerez votre séjour.

## IZÉLIDE.

Et vous pensez avoir mon consentement ! D'abord, à croire ce que plusieurs fois vous m'avez dit, vous m'aimez. Étrange amour, qui s'embarrasse aussi peu de la réputation de son amante ! Que croyez-vous que l'on dirait de moi, si l'on vous voyait me suivre ? La destinée qui paraissait nous être réservée, a été connue de tous. On sait ce que la manière de

voir actuelle de mon père doit mettre aujourd'hui d'éloignement entre nous deux ; et quand je pars, on vous verrait partir ! Ensuite, vous êtes jaloux de me plaire , m'avez-vous dit encore. ! Et vous croiriez y parvenir , en désertant lâchement votre poste ! J'estimerais un homme indigne de ce nom , qui pourrait se soustraire aux devoirs que la patrie lui impose , pour se livrer aux foiblesses de son cœur. Vos concitoyens vous ont élevé à une place honorable : c'est qu'ils vous ont cru digne de leur confiance. Ils se reposent sur vous; ils vous ont peut-être cru le seul capable de bien veiller à leurs intérêts. Ce serait les trahir , trahir la patrie, que d'abandonner ces fonctions , tant que vous serez en état de les remplir.

M. DE CALDIGNY.

Quel regard vous me faites jeter sur moi-même ! O devoir rigoureux , il faut que tu l'emportes; il faut que je vous dise un adieu , peut-être , éternel.

I Z É L I D E , *bas.*

Dieux !

M. DE CALDIGNY.

Ce moment est le dernier , peut-être , de ma vie , où mes yeux pourront contempler ces traits où se peint l'ame la plus belle.

I Z É L I D E , *bas.*

Il me perce le cœur !

M. DE CALDIGNY.

Adieu ! . . .

## SCÈNE V.

IZÉLIDE, *seule.*

Raison, amour, quel supplice résulte de vos combats ! Et toi, ô ma chère de Nelsan, ô ma tendre amie ! tu ne sais pas encore que peut-être nous ne nous reverrons plus. Allons lui mander cette funeste séparation.

*Fin du premier Acte.*

ACTE II.

## ACTE III.

(L'Acte se passe, comme le premier, chez M. de Tandal).

## SCÈNE PREMIÈRE.

I Z É L I D E seule.

(*Habillée pour le voyage*).

Je pars ; et mon cœur ne peut se détacher de ces lieux. Ah ! il y restera toujours, à quelque distance que je puisse aller.

Le bruit se répand que le Roi accepte la Constitution. S'il était vrai, peut-être mon père changerait-il d'avis. Ah ! n'y comptons pas. Sa haine pour le nouvel ordre de choses en deviendra-t-elle moindre ? Oh ma patrie ! dans l'espoir que cette nouvelle sera vraie, permets au moins qu'en m'éloignant je tourne vers toi des yeux plus satisfaits, et conçois quelque joie de ta prospérité future. La Nation unie avec son Roi serait désormais invincible. Puissances de la terre, vous frémirez de rage en apprenant cette union, et convaincues désormais de l'inutilité

D

de vos efforts , vous contiendrez vos fureurs , en vous bornant au sourd murmure de l'oreil , comme la vague menaçante frémit en écumant sur les rochers qui la brisent. Mais lors même que vous ne renonceriez pas à vos projets insensés ; les mers dussent-elles se couvrir de vos flottes , et les plaines de vos soldats , ne comptez pas sur le succès. Les fleuves remonteront vers leur source , et les vastes monts de glace entassés sur les pôles , remplaceront les sables calcinés de la torride avant qu'on ait pu voir une nation d'hommes libres , combattans sous l'œil de leur Roi , subjuguée par une poignée d'esclaves.

---

### S C È N E I I .

IZÉLIDE , UN OFFICIER MUNICIPAL ,

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Est-ce à Mademoiselle de Tandal que j'ai l'honneur de parler ?

I Z É L I D E .

Oui , Monsieur.

L'OFFICIER MUNICIPAL.

Madame , je suis chargé de vous remettre cet écrit.

## IZÉLIDE lit.

« Je charge M. Lewcalm de recevoir votre parole  
d'honneur , que vous ne vous éloignerez pas de  
cette ville jusqu'à nouvel ordre.

» SALCÉTRICH, *Maitre.* »

Pourquoi veut-on que je m'engage à rester en  
cette ville ?

## L'OFFICIER MUNICIPAL.

Madame , la parole d'honneur que M. le Maire  
vous demande doit être votre première réponse.

## IZÉLIDE.

Mais enfin pourquoi veut-on que je la donne ?

## L'OFFICIER MUNICIPAL.

Madame , puisque vous le voulez savoir ; une lettre  
surprise , dont l'adresse a été reconnue de votre  
écriture , et qui indique les projets les plus funestes ,  
est le motif de cette précaution , qui a paru devoir  
accompagner l'envoi des pièces à l'Accusateur public .

## IZÉLIDE.

( *A part.* ) Dieu ! cette lettre contenait . . .  
( *Haut.* ) Je vous donne cette parole , vous pouvez  
vous fier à moi .

## L'OFFICIER MUNICIPAL.

Toutefois, Madame, trouvez bon qu'un garde sans armes veille dans cette maison, à ce qu'il n'y soit rien dérangé.

IZELIDE.

Je ne m'y oppose pas ; suivez vos ordres.

## SCENE III.

IZELIDE *seule.*

O mon père, tu voulais trahir ta patrie ! mais n'importe, tu es mon père. Les premiers indices tombent sur moi, je dois sacrifier mes jours pour le sauver. Il faut qu'il parte sans moi, et sans savoir ce qui m'oblige à rester ; car il ne souffrirait pas que je fusse exposée à sa place, et irait lui-même se mettre sous le couteau du vengeur des loix, pour m'y soustraire. Allons, qu'il parte, et que je meure pour lui. Ma vie n'aura donc pas été totalement inutile au monde. Mes jours auront servi à sauver ceux de mon père. Mais, Dieux ! quelle pensée vient épouvanter mon esprit ? L'accusateur public est mon amant ! C'est lui ! Que vient-il me dire ? Quel trouble se peint dans ses yeux !

## SCÈNE IV.

IZÉLIDE, M. DE CALDIGNY.

M. DE CALDIGNY.

Madame, . . . Excusez. . . . Dissipez mes alarmes. . . . Un bruit sourd de complot se répandait. On a donné l'ordre, aux portes de la ville, de visiter tout ce qui paraît suspect. Un courrier est arrêté. On le fouille, on lui trouve une lettre. Pendant qu'on la lit, il pique des deux, s'échappe, et l'on n'a pu l'atteindre. Cette lettre indiquait les plus noirs desseins. Aussi-tôt on fait toutes les perquisitions possibles pour découvrir de qui est l'écriture, mais en vain. On se rejette sur l'enveloppe qui était d'une autre main. Un homme qui vous a servi autrefois, dépose que c'est de la vôtre. On mande plusieurs gens de votre maison qui le confirment. On m'envoie cette lettre, avec les procès-verbaux. Jugez de mon état, en les lisant. Je regarde cette funeste enveloppe. Quel coup je me sens porter, en y jettant les yeux ! Madame, j'ai cru moi-même, que dis-je, je crois encore y reconnaître votre écriture. Tenez, voyez, et dissipez mes craintes.

## IZÉLIDE.

Je n'ai pas besoin de la voir, c'est moi qui l'ai écrite.

## M. DE CALDIGNY.

Est-il bien possible ! Et vous connaissez la main qui a tracé la lettre.

## IZÉLIDE.

Je dois la connaître, sans doute.

## M. DE CALDIGNY.

Vous, conspirer contre les nouvelles loix ! Vous, à qui j'ai entendu dire que l'océan desséché deviendrait une vallée arride, avant que l'amour de la liberté sortît de votre cœur. Me trompiez-vous donc alors ? Ce départ.... cette lettre.... mais non, il n'est pas possible ; quelque mystère enveloppe tout ceci. Dites, oh dites - moi la vérité.

## IZÉLIDE.

C'est moi qui ai écrit l'adresse de cette lettre ; je n'ai pas autre chose à vous dire.

## M. DE CALDIGNY.

O jour affreux ! mon cœur éprouve les serrements insupportables d'une douleur poignante. Mais son-

gez - vous que c'est moi qui suis chargé de poursuivre les crimes , que je suis l'accusateur public ? Dites- moi donc ce qu'il faut que je fasse.

## I Z È L I D E .

Votre devoir.

## M. D E C A L D I G N Y .

Qu'il est terrible ce devoir ! O ma patrie , quel sacrifice tu m'imposes ! Au moins , fuyez au plutot , hâitez votre départ. Sauvez cette tête précieuse. Que mon bras armé des foudres de la loi , ne rencontré pas un objet si cher , en portant ses coups.

## I Z È L I D E .

C'est un accusateur public qui engage à la fuite le coupable qu'il doit poursuivre. Si c'est l'amour qui vous porte à ce conseil , il vous rend bien peu soigneux de votre honneur.

## M. D E C A L D I G N Y .

Pour occuper la place funeste où je suis , cessé-je , d'être votre amant ! Et d'ailleurs l'honneur peut-il être compromis en cherchant à épargner le sang , pourvu que l'on fasse ce que la loi prescrit. Ici je suis un particulier , je suis votre amant ; permettez- moi d'agir comme tel. Ce n'est qu'au tribunal que je suis accusateur public ; et là j'agirai en cette

qualité. Souffrez donc que je vous engage à fuir. Sauvez vos jours. Il ne s'agit peut-être que de devancer votre départ de quelques heures, me refusez-vous cette grâce ?

## IZÉLIDE.

Eh bien ! je ne le puis. J'ai donné ma parole d'honneur au Maire de ne pas m'éloigner d'ici. Mon père partira seul.

## M. DE CALDIGNY.

Oh sort impitoyable ! Et il faut que je vous dénonce, que je provoque contre vous l'arrêt de la mort. Non, ce devoir est au-dessus de mes forces. Je vais me démettre de ces fonctions terribles que je ne puis remplir.

## IZÉLIDE.

Que dites-vous ! C'est au moment où votre patrie réclame vos services que vousiriez les lui refuser. Le militaire abandonne-t-il son poste dans un jour de bataille ? Qui l'y retient ? l'honneur. Ce sentiment n'a-t-il aucun pouvoir sur vous ?

## M. DE CALDIGNY.

Ordonnez-moi de courir comme lui au trépas, et non de vous le donner.

## I Z É L I D E.

Avez-vous donc cru pouvoir composer avec la patrie , en acceptant votre place. Ne lui avez-vous promis vos services que tant qu'ils ne vous seraient point pénibles , et dans l'intention de les lui refuser aussi-tôt qu'ils pourraient vous coûter quelque sacrifice. Brutus abandonna-t-il le consulat , lorsqu'il fallut condamner ses fils à la mort? Prenez-y garde , on pourra dire avec raison , que vous n'avez travaillé pour la chose publique jusqu'à présent que par intérêt , puisque lorsqu'il s'agit d'avoir quelque mérite à la servir vous vous retirez.

## M. DE CALDIGNY.

Ah ! dieux !

## I Z É L I D E.

Mais ne croyez pas même qu'il vous soit permis de vous livrer au mépris de vos semblables. Si vous ne compromettiez que vous , peut-être seriez-vous libre de sacrifier à votre gré votre réputation ; mais vous compromettez la patrie , en l'abandonnant au moment du péril. Si vous étiez le seul ici capable de bien remplir ces fonctions , si personne ne voulait s'en charger dans cette circonstance , vous auriez donc fait péricliter le salut de l'état. Vous vous devez tout entier à la patrie , et ne pouvez quitter le poste où elle vous a placé.

## M. DE CALDIGNY.

Qu'exige-t-elle de moi, grands dieux !

## IZÉLIDE.

Mais, supposé que vous puissiez, et que vous osiez l'abandonner, il faut bien croire cependant que quelqu'un se chargerait de votre ministère. En serais-je moins poursuivie, condamnée, mise à mort, si je le mérite. A quoi vous aurait donc servi votre désertion, si ce n'est à vouer vos jours à l'infamie, et à vous rendre indigne de quelque regret de moi à mon dernier soupir.

## M. DE CALDIGNY.

Vous inondez mon ame d'amertume. Hélas, je le sais que ma retraite n'empêchera pas que vous ne soyez poursuivie, ni que la faux de la mort ne soit dirigée sur votre tête, si elle est jugée coupable. Mais que ce soit ma voix qui excite la colère sacrée de la justice contre vous, que ce soit ma main qui vous conduise aux portes du trépas, cette idée me fait frémir.

## IZÉLIDE.

Cela est une foiblesse. Faut-il que ce soit moi qui vous apprenne à être homme ?

## M. DE CALDIGNY.

Ne pardonnez-vous donc rien à l'amour ?

## IZÉLIDE.

Il m'outrage cet amour, puisqu'il vous dicte le  
deshonneur. Mais que me parlez-vous d'aimer ?  
Tout patriotisme est-il donc éteint en vous ? Ne doit-  
il pas inspirer la haine pour les conspirateurs et les  
traîtres ; et ne devrais-je pas être déjà pour vous  
un objet d'horreur ?

## M. DE CALDIGNY.

Demandez plutôt que j'aille arracher la foudre  
suspendue aux voûtes du ciel : ce me sera moins  
difficile que d'ôter l'amour de mon ame. Mais, vous-  
même, que me parlez-vous de traîtres et de con-  
spirateurs ? Puis-je croire que vous l'êtes, d'après la  
manière dont je vous ai toujours entendu parler,  
et d'après le langage que vous me tenez encore en  
ce moment.

## IZÉLIDE.

Toute conjecture ici serait inutile, serait condam-  
nable. Regardez cette adresse, songez que c'est moi  
qui l'ai écrite, que c'est moi qui suis coupable, que  
c'est moi qui dois être poursuivie. Songez bien  
aussi que c'est vous qui devez me poursuivre, que  
votre devoir se trouve tracé là en caractère de feu,  
que le contact de ce papier doit électriser votre  
ame pour la vengeance, ou devenir pour vous une  
source de deshonneur. Enfin, choisissez, ou de l'in-

famie qui vous attend pour le reste de vos jours , et que la postérité réserve à votre nom , et de mon mépris jusqu'à mon dernier soupir , ou d'une gloire immortelle , et de mon estime .

## M. DE CALDIGNY .

Dites donc de votre mépris ou de votre perte . Sans doute il fallait une telle alternative pour que je reçusse des leçons d'honneur et de patriotisme . J'avoue que les avoir méritées , me fait rougir . Mais , ô ma patrie , ô ma gloire ; qu'ordonnez-vous ? O ma chère Izélide , à quel prix faut-il mériter votre estime ?

## IZÉLIDE .

Allez , volez à votre devoir . Chaque instant de plus que vous restez en ces lieux , est une atteinte à votre réputation . Évitez avec soin les regards . Que dirait-on , si l'on vous voyait sortir de la demeure du coupable que vous devez dénoncer ?

## M. DE CALDIGNY .

Je vais subir toute la rigueur de mon sort , et ma mort suivra la vôtre , si elle devient le résultat de mes poursuites .

---

## SCÈNE V.

IZÉLIDE seule.

Sortie de ce combat, il faut me préparer à un autre. Que va dire mon père? .... Pour le sauver, il faut tout souffrir.

---

## SCÈNE VI.

M. DE TANDAL, IZÉLIDE.

M. DE TANDAL.

Ma fille, tout est prêt pour notre départ; et l'on n'attend plus que toi. Viens; nous n'avons point de tems à perdre.

IZÉLIDE.

Oh mon père! quelque soit jamais ma conduite, quelques soient les apparences qui puissent se réunir contre moi, ne vous portez pas légèrement à me croire coupable envers vous.

M. DE TANDAL.

Que voulez-vous dire?

## IZÉLIDE.

Vous allez peut-être penser que j'ai voulu vous tromper, et vous ai promis ce que je n'avais pas intention de tenir; ou que des sentimens blâmables, honteux pour moi, outrageans pour vous, m'ont fait changer d'avis.

## M. DE TANDAL.

— Vous ne partez point ?

## IZÉLIDE.

Mon père, si j'ai pu vous donner quelques preuves de mon attachement pour vous, si ma raison a pu mériter quelque confiance de votre part, daignez ne pas me la refuser aujourd'hui. Daignez croire qu'il faut que j'aie de bien puissans motifs pour me résoudre à ne pas vous suivre.

## M. DE TANDAL.

Cela suffit.

## IZÉLIDE.

Ah ne me quittez pas avec cet œil de courroux; il m'épouante, il ferait mon malheur.

## M. DE TANDAL..

Quoi, sincèrement vous croyez m'en imposer par ces vils détours, par cette tendresse simulée. Je

vois que j'ai été trop long-tems séduit par de pareilles feintes , et quoiqu'il en coûte à mon cœur , je bénis le moment qui me détrompe.

## I Z É L I D E .

Non , jamais la fausseté ne fut mon partage.

## M. D E T A N D A L .

Vas , fille ingrate , sacrifie la nature à ton indigne amour. Il mérite que je te laisse quelque chose en partant , c'est tout le poids de mon indignation. Puisse-t-elle accabler sans cesse ton cœur. Puisse le remords d'avoir empoisonné mes vieux jours , le ronger à jamais , et te faire endurer le supplice qu'un dieu vengeur réserve aux enfans dénaturés.

## I Z É L I D E .

Arrêtez. Devais - je m'attendre à une sorte de malédiction de votre part.

## M. D E T A N D A L .

Laissez-moi.

## I Z É L I D E .

Mon père !

## M. D E T A N D A L .

Laissez-moi , vous dis-je.

## IZÉLIDE.

De grâce , écoutez-moi.

M. DE TANDAL.

Que pouvez-vous me dire encore ?

## IZÉLIDE.

Que je ne suis point indigne de vous ; que mon cœur a toujours été , et sera toujours pour vous , ce qu'il a paru de tout temps à vos yeux .

M. DE TANDAL.

Eh bien ! Prouvez-le moi .

## IZÉLIDE.

Par quel moyen , mon père ? Dites , ordonnez ; il n'est rien de ce qui peut être en mon pouvoir que je ne fasse pour vous convaincre de la sincérité de mes sentimens .

M. DE TANDAL.

Suivez-moi .

## IZÉLIDE.

Hélas !

M. DE TANDAL.

## M. DE TANDAL.

Fais-toi cet effort. Plus il est grand, plus il me sera cher. Partons.

## IZÉLIDE.

Je ne le puis.

## M. DE TANDAL.

Eh ! Que me veux tu donc, malheureuse ? Insulter à ma tendresse ! joindre l'outrage à la plus noire ingratitudo ! Ah ! c'en est trop. Va, c'est moi qui t'abandonne.

## IZÉLIDE.

Ah ! Dieux !

---

## SCÈNE VII.

IZÉLIDE *seule.*

Cette parole, si je ne l'avais pas donnée, ou m'eût arrêtée, sans doute. Mon père l'aurait su, et se serait accusé pour faire éclater mon innocence. Ah ! si je souffre, c'est pour sauver mon père. Cette idée est le contre-poids de mes maux.

J'apperçois mon amie, madame de Nelsan. Dans

quel moment elle vient ! Ne lui disons pas ce qui me fait rester. Il faut éviter tout ce qui pourrait exposer mon père,

---

---

### SCÈNE VIII.

IZÉLIDE, Madame DE NELSAN.

Madame DE NELSAN.

Je veux te voir une fois encore avant que tu partes. Cette séparation est bien douloureuse à mon cœur. Mais tu fais ce que tu dois. C'est en pleurant que je te dis adieu ; et c'est en te louant que je te vois partir. Mon amie, les droits de la nature sont sacrés.

IZÉLIDE.

Les choses ne sont plus les mêmes depuis que je t'ai écrit.

Madame DE NELSAN.

Tu restes.

IZÉLIDE.

Oui.

Madame DE NELSAN.

M. de Tandal a changé d'avis.

## IZÉLIDE.

Non , il part.

MADAME DE NELSAN.

Seul ! Tu n'as pas pu persister dans ta résolution. Cela n'est pas bien , Izélide. C'est à tort que tu alléguerais ton patriotisme en cette occasion. S'il s'agissait de trahir la patrie ou de ne pas suivre ton père ; s'il s'agissait seulement de manquer à rendre un service à l'une pour ne pas te séparer de l'autre , il n'y aurait pas à balancer. Mais lorsque tu ne fais rien pour ton pays ; lorsque ce ne serait que pour toi que tu resterais dans son sein , tu te dois à ton père.

## IZÉLIDE.

Je sais discerner ce que la patrie impose , de ce qu'elle n'exige pas de nous.

MADAME DE NELSAN.

Quoi ? Serait-ce ? . . . Qui l'aurait pensé ! Pour ton amant , tu abandonnerais ton père ! L'amour l'emporterait sur la nature ! Izélide ! la vertu réprouve cette conduite. Nous sommes à la nature avant d'être à l'amour. Celle-là remplit notre cœur la première ; elle doit toujours triompher de celui-ci. Celle qui peut manquer aux devoirs de fille tendre et reconnaissante , manquera bientôt à ceux d'épouse fidelle.

## IZÉLIDE.

Crois-tu donc que je me sois dépouillée des sensimens précieux qui naissent avec nous ? Crois-tu que je préfère le déshonneur à ma gloire ?

Madame DE NELSAN.

Qui te retient donc ?

## IZÉLIDE.

Mon amie..... ce sont des motifs.....

Madame DE NELSAN.

Je te vois hésiter , te troubler.....

## IZÉLIDE.

Ne t'alarme point.

Madame DE NELSAN.

Et toi ne me cache rien. Je veux savoir ce qui t'empêche de partir.

## IZÉLIDE.

Cela n'est pas important. Daigne t'en rapporter à moi.

Madame DE NELSAN.

Il y a quelque mystère.

## I Z É L I D E.

Ce n'est rien , tranquillise toi.

Madame D E N E L S A N.

Plus tu veux me rassurer , plus tu veux dissimuler ; plus mes craintes augmentent.

## I Z É L I D E.

Je vois à regret que ton cœur en conçoit. Tu t'effrayes trop légèrement.

Madame D E N E L S A N.

C'est en vain , je le vois , que je t'interrogerais davantage ; mais je ne trouverai pas la même réserve par-tout. Je veux savoir ce que tu me tais. Je le saurai. Il n'est rien que je ne fasse pour y parvenir.

---

## S C È N E V.

I Z É L I D E , *seule.*

Je me suis embarrassée moi-même. J'aurais dû plutôt me laisser inculper. Elle va tout apprendre , sans doute. Il faudra me faire passer pour coupable à ses yeux ; elle pourrait vouloir empêcher

le sacrifice , qui sauve mon père , de se consommer.

---

## SCÈNE X.

IZÉLIDE , MÉLINE.

MÉLINE.

Madame , voici un billet que M. votre père vient de me donner pour vous en partant,

IZÉLIDE,

(Elle lit.)

« Je vous demande encore un service , ce sera le dernier. Tant que j'ai cru que vous m'accompagneriez , j'ai été dans l'intention de confier à quelqu'un ici un paquet que je laisse. Puisque vous restez , je préfère le déposer en vos mains. Vous le serrerez sous votre clef , et le donnerez à celui qui vous remettra l'autre moitié de ce cachet brisé ; ce qui sera bientôt »

Voici la clef de mon secrétaire ; vas-y serrer ce paquet.

MÉLINE.

J'y vais , Madame.

IZÉLIDE.

Allons songer à la conduite qu'il me faudra tenir au tribunal.

*Fin du second Acte.*

---

A C T E I I I.

(*Le Théâtre représente une Salle qui précède le Tribunal*).

---

S C È N E P R E M I È R E.

D e u x J U G E S.

(*Pendant la Scène, on voit entrer plusieurs Judges dans le Tribunal*).

U n J U G E.

Il paraît donc certain que le roi accepte la constitution.

U n autre J U G E.

Oui : et ce peuple que l'on appelle ingrat et méchant , prouve par des témoignages publics d'allégresse , combien il est aisé de s'en faire aimer. Cette seule démarche de Louis XVI fait oublier tout ce que ses perfides courtisans lui avaient fait faire , et lui assure , dès ce moment , pour jamais , le retour sincère de la nation , et son inaltérable attachement.

Le premier JUGE.

On va , dit-on , nous dénoncer un nouveau projet de conspiration.

Le deuxième JUGE.

Encore quelque sottise. Que ces gens-là sont insensés !

Le premier JUGE.

C'est une folie qui n'aura qu'un tems.

Le deuxième JUGE

Et des puissances étrangères , en dit - on quelque chose de neuf ?

Le premier JUGE.

Non , quant à présent. .... Ah ! l'on dit que le gouvernement Espagnol vient de rendre une ordonnance terrible , pour interdire aux Français l'entrée de son royaume , pour y défendre toute importation de nos papiers , et toute relation avec nous ; et pour être plus sûr des effets de sa proscription contre nous , elle y enveloppe tous les étrangers .

Le deuxième JUGE.

Rois de la terre , que vous êtes irréfléchis dans votre conduite ! Croyez-vous , par ces vaines mesures , arrêter chez vous les progrès de la raison , et

y empêcher l'influence des événemens qui vous épouventent. Autant vaudrait-il envoyer vos satellites aux portes du soleil , pour empêcher l'astre du jour de parcourir sa carrière. Le dessein serait moins chimérique que celui de rompre le cours de la vérité.

Le premier J U G E .

Les juges arrivent , allons .

(*Ils entrent au Tribunal*).

---

### S C È N E I I .

M. DE CALDIGNY *seul*.

L'écriture de cette lettre n'est connue de personne. Elle n'est point celle de son père. Crnel devoir ! elle est innocente ! oui, elle l'est , et il faut que je la poursuive. Un complot existe : il faut que je dénonce le coupable , et les seuls indices dont on puisse connoître la source , accusent ma chère Izélise. Position terrible ! si je suis l'amour , je me couvre d'opprobre. Si je suis le devoir , je perds ce que j'ai de plus précieux au monde. L'amant deshonore l'accusateur ; l'accusateur fait le supplice de l'amant , et c'est pourtant à ce supplice qu'il faut me résoudre. O ma patrie ! qu'il est beau de te servir , mais qu'il est pénible de le faire à ce prix. Que Sarville tarde à venir ! il devrait être ici. C'est l'heure où

il m'avait promis de s'y trouver. Il faut que je lui parle avant que le tribunal s'assemble. Qu'il est loin de ma position et de mon impatience ! Ah ! le voici.

## SCENE III.

M. DE CALDIGNY, SARVILLE.

SARVILLE.

Je te vois inquiet : pardonne , je n'ai pu me rendre aussi-tôt que j'aurais voulu.

M. DE CALDIGNY.

Mon ami , tu sais tout ce malheureux événement. Je t'ai demandé ce rendez-vous , pour te dire que je désirais que ce fût toi qui se chargeât de défendre mon Izélide , si toutefois on le peut : car , je pénètre encore mal tout ce mystère. Quoique l'adresse soit de son écriture , elle ne peut être coupable ; c'est tout ce que je sais. Mais , j'ignore quelles sont ses intentions. Si elle se dit auteur de la lettre , tout est perdu ; mais , si elle soutient que l'adresse seule est d'elle , alors sa défense est possible , et c'est à toi que je la confie. C'est une belle fonction. Je vais , moi , en remplir une bien cruelle.

SARVILLE.

Avec quel empressement je saisirai cette occasion

de te servir. Mais toi , pourquoi t'imposer un emploi si douloureux ? Ne peux-tu t'en exempter ?

## M. DE CALDIGNY.

Penses-tu bien que je ne le puis , sans me deshonorer , sans perdre l'estime même de celle que j'aime ? Au lieu de m'inviter à suivre les foiblesses de mon cœur , cherches plutôt à fortifier mon ame contre lui. Ah ! qu'elle en a besoin.

## S A R V I L L E.

Tu pourrais sauver le deshonneur , en feignant une maladie. On ne saura pas....

## M. DE CALDIGNY.

Quand même je parviendrais à tromper par ce mensonge , quand même on ne découvrirait pas que ce ne fut qu'un prétexte , pourrais-je me mentir à moi-même ? N'aurais-je pas là ma conscience qui me reprocherait d'avoir trahi mon devoir et ma patrie ? Ne serais-je pas toujours deshonoré à mes propres yeux ? Et ne comptes-tu pour rien ce sentiment intérieur ?

## S A R V I L L E.

Au moins tu te serviras de ce ministère funeste pour épargner , s'il est possible , un objet aussi cher. Tu pourras adoucir les faits , présenter les circonstances sous leur jour le plus favorable , et....

## M. DE CALDIGNY.

Brisons-là ce discours où mon ami s'oublie. Abuser de la confiance ! . . . Non. La main qui suspend sur nos têtes ces globes lumineux avec tant d'ordre, les laissera se répandre confusément dans l'espace, avant qu'on m'ait vu arrêter, ou seulement entraver ou resserrer le cours de la justice. Un intérêt plus éclairé devrait te dicter d'autres conseils. Dans l'horreur de ma situation, peut-être, quelques foiblesses me seraient-elles pardonnables ? Mais toi, qui jouis de tout le calme des sens, qui laisse un libre cours à la raison, tu devrais t'en servir, pour soutenir mon courage, s'il pouvait chanceler.

## S A R V I L L E.

Quoique je ne sois pas dans ta situation, crois-tu qu'il est permis au cœur d'un ami de ne pas la partager.

## M. DE CALDIGNY.

Je te rends grace ; mais je connais mon devoir, je le remplirai. Quoiqu'il m'en coûte, je me félicite d'avoir pris cet empire sur moi. Une défense légale, si elle est possible, et rien de plus. Je t'en charge, c'est tout ce que je demande de toi

## S A R V I L L E.

Excuse, si ma sensibilité m'a égaré.

## M. D E C A L D I G N Y .

Ah ! c'est alors que tu pourras te livrer à tes sentimens pour moi. Que leur effet soit de te pénétrer, s'il est possible , des miens pour Izélide. Oui , que l'amitié te prête le langage de l'amour ; qu'il te donne son éloquence , pour faire valoir tous les moyens propres à sa justification , pour émuvoir tous les cœurs , les disposer favorablement pour un objet si aimable , et leur faire désirer de la trouver innocente. Songe que ce sera la cause de ce qu'il peut y avoir de plus précieux au monde , et qu'en la défendant , ce sera ma vie que tu défendras.

## S A R V I L L E .

Tout ce que les vertus et la beauté peuvent exciter d'intérêt , tout ce que le cœur d'un ami peut inspirer de zèle , tu dois l'attendre de moi.

## M. D E C A L D I G N Y .

S'il y a lieu à la défendre , il faudra que tu viennes sur-le-champ. Tu resteras ici ; je te ferai instruire de tout ce qui se passera. Je tremble qu'elle ne rejette tout sur elle. Je vais. . . Mais j'apperçois Madame de Nelsan , l'intime amie d'Izélide ; que veut-elle ?

## SCÈNE IV.

MADAME DE NELSAN, M. DE CALDIGNY,  
SARVILLE.

MADAME DE NELSAN.

Qu'ai-je appris ! Vous allez , dit-on , dénoncer  
mon Izélide , lui attribuer une lettre abominable ! . . .  
A elle ! grands dieux , serait-il possible !

M. DE CALDIGNY.

MADAME , il n'est que trop vrai.

MADAME DE NELSAN.

Qu'entends - je , ô ciel ! L'aurais - je pu croire !  
Quel égarement furieux vous pousse à cette action  
odieuse ? Accuser , poursuivre Izélide ! Vous ! Etes -  
vous donc tout - à - coup devenu un monstre ? Ce  
trait est un assemblage d'injustice , de cruauté ,  
d'horreur.

M. DE CALDIGNY.

Eh ! Madame , épargnez - moi de tels reproches.  
Si c'est votre intérêt , bien juste pour votre aimable  
amie , qui vous les dicte , songez que ce n'est point  
l'accusation qui lui imputera des faits , mais que ce

sont des faits bien malheureux , mais trop réels , qui exigent l'accusation , et que si je ne la fais pas , un autre la fera. Si c'est mon épouvantable situation à son égard , si c'est le titre de son amant , ah ! ne m'en parlez que pour verser avec moi des larmes , pour gémir avec moi du terrible devoir que la patrie m'impose , et non pour m'accabler.

Madame D E N E L S A N .

Ah que cette sensibilité affectée , ce dévouement pour la patrie sont hors de raison. Des faits réels , dites-vous ? Des faits réels ! Mon Izélide , traître ! Ah ! ce n'est pas à moi qu'il faut dire de pareilles impostures. Allez , que je ne vous retienne pas ; allez vous acquitter d'un si noble emploi. Mais , si malheureusement le succès couronnait votre dénonciation , si vous parveniez à la faire condamner , vous m'en répondez , au moins. C'est mon amie. Vous me rendrez compte de votre atrocité. C'est à vous que je redemanderai une tête si chère.

M. D E C A L D I G N Y .

Cessez donc , Madame , un si cruel discours. Est-ce à moi que l'on pourrait reprocher la perte d'Izélide , quand la dernière goutte de mon sang coulerait à l'instant pour elle , s'il fallait la sauver à ce prix ? est - ce moi que l'on pourrait inculper de sa mort , à qui l'on pourrait redemander une si

précieuse vie ? Ah ! Madame, au lieu d'approfondir la blessure de mon ame, cherchez au contraire à la soulager. Plaignez-moi, plaignons-nous mutuellement, et pleurons ensemble.

Madame D E N E L S A N.

Que me parlez-vous donc de donner tout votre sang pour elle ? Que me dites-vous de vous plaindre ? Comme si votre ministère vous imposait de si funestes fonctions, contre votre cœur. Quelque vraisemblance peut-elle vous y forcer ? Quelque chose peut-il faire croire que cette lettre soit d'elle ?

M. D E C A L D I G N Y.

L'adresse est de sa main.

Madame D E N E L S A N.

Non, cela ne se peut pas.

M. D E C A L D I G N Y.

Madame, le tems presse ; il faut que j'aille où mon devoir m'appelle. Vous ne tarderez pas à me rendre plus de justice.

Madame D E N E L S A N.

Vas, barbare, vas te dépouiller à ton gré de tout sentiment. Vas goûter le plaisir d'invoquer le trépas contre la plus aimable des femmes, contre ton amante.

amante. Il est vraiment beau, ce plaisir ! Mais je t'attends au remords. Je t'attends aux effets de ma douleur. Si mon amie m'est enlevée, je ne lui survivrai que pour m'attacher à tes pas, pour m'acharner à ton supplice.

---

## S C È N E V .

MADAME DE NELSAN, SARVILLE.

S A R V I L L E .

MADAME , il ne mérite pas . . .

MADAME D E N E L S A N .

La voici ; que vient-elle faire ?

---

## S C È N E VI .

IZÉLIDE , MADAME D E NEL SAN ,  
SARVILLE .

MADAME D E N E L S A N .

C'était donc pour attendre le coup funeste que l'on va te porter , que tu ne partais point. Non contente de cela , tu cours toi-même au-devant. Là on te dénonce , et tu es ici ! Mon amie , éloigne-

F

toi ; fuis , et ne reste pas plus long - tems en ces lieux.

I Z É L I D E .

Je n'y reste pas non plus , et c'est là où l'on me dénonce que je vais.

Madame D E N E L S A N .

Je reconnais là ton caractère ; pardonne si ma tendre amitié m'a fait te témoigner quelque faiblesse : tu fais bien. Je sens que je dois t'approuver. Ta conduite est le propre de qui n'a rien à craindre ; c'est le courage de l'innocence.

I Z É L I D E .

Je suis coupable , mon amie !

Madame D E N E L S A N .

Dis-tu vrai , Izélide ? Mais , non tu veux m'abuser. Sur le point de partir , serais-tu restée , si tu étais coupable ?

I Z É L I D E .

J'étais dans les liens d'une parole d'honneur.

Madame D E N E L S A N .

Mais , tu ne viendrais pas ici avant....

I Z É L I D E .

Lorsqu'un coup est inévitable , c'est une lâcheté que de l'attendre.

Madame D E N E L S A N .

Quoi ! réellement , cette lettre serait . . . .

I Z É L I D E .

L'adresse est de ma propre main.

Madame D E N E L S A N .

Faut-il donc que je le croie ? Sais-tu bien que plus  
je t'ai aimée , plus mon indignation serait grande.

I Z É L I D E .

Je dois l'encourir sans doute , et je m'y soumets.

Madame D E N E L S A N .

Mais vous , Monsieur , dites-moi . . . . parlez . . . .  
cette lettre . . . . L'adresse ,

S A R V I L L E .

Est bien de l'écriture de Madame.

Madame D E N E L S A N .

Izélide ! Vous m'avez trompée !

I Z É L I D E .

Ah ! mon amie !

Madame D E N E L S A N .

Ne mappelez plus de ce nom. Vous méritez ma

haine , vous l'aurez. Je ne vous parle pas de ce qu'il m'en coûtera , de ce qu'il m'en coûte en ce moment pour vous le dire. Je ne dois penser qu'à mon pays. Vous le trahissiez ! . . . .

## IZÉLIDE.

Faut-il être accablée par toi !

## Madame DE NELSAN.

Les traîtres à la Patrie méritent la mort. Vous l'êtes , je fais le vœu que l'état soit vengé.

## IZÉLIDE.

Ah ! la mort est-elle plus horrible que ces tourments !

## Madame DE NELSAN.

Ne pouvant croire ton crime , j'accusais tout - à - l'heure ton amant de cruauté. Je vois à présent sur quoi sa douleur était fondée. Je vois qu'elle étoit juste , qu'elle étoit sincère. J'ai dû faire bien de la violence à son cœur , lui causer de grands déchiremens. Je me les reproche. Il t'aimait. Je t'aimais aussi , perfide. Tu n'étais digne que de la haine de tous deux. Je reporte sur toi tout ce que j'ai pu lui dire d'injurieux. Tout ce que j'ai pu lui causer de peine , tout. . . . ce que mérite ta noirceur.

## SCÈNE IX.

IZÉLIDE, SARVILLE.

IZÉLIDE.

Grand Dieu ! tu vois ce qu'il faut que j'endure.

SARVILLE.

Madame, Caldigny ne peut croire que vous soyiez coupable. Il pense qu'il est possible de vous sauver. Mais il faut pour cela n'avouer que l'enveloppe, et nier tout le reste. C'est moi, Madame, que Caldigny a chargé de l'honorable emploi de vous défendre. A ce titre, permettez que je vous prie de vous épargner vous-même de prendre autant de soin de vos propres jours, que nous sommes tous portés à le faire.

IZÉLIDE.

Je suis sensible, Monsieur, à tant de zèle, je vous en remercie.

SARVILLE.

Je sais, Madame, que n'avouant pas la lettre, il faut que vous en accusiez un autre. Peut-être cela vous répugne-t-il ? Mais doit-on ménager un coupable ? Accusez-le, et ne vous perdez pas.

## IZÉLIDE.

Soyez tranquille, Monsieur, je sais ce que je dois faire.

## SARVILLE.

Sans doute, Madame, j'ai peu d'empire sur vous, et dois en être faiblement écouté. Mais laissez-moi vous retracer l'état de votre amant. Si vous aviez vu sa tendre sollicitude, sa douleur; si vous aviez vu ses larmes; c'est lui, c'est lui qui vous conjure....

## IZÉLIDE.

J'allais au tribunal, souffrez que je m'y rende.

## SCÈNE VIII.

SARVILLE *seul.*

Elle s'éloigne sans vouloir me répondre. Dans quelles craintes elle me laisse, que va-t-elle dire? Je tremble qu'elle ne s'accuse. Tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle paraît taire, semble en annoncer l'intention. Mais, peut-être, reviendra-t-elle à d'autres pensées. Il ne faut qu'un regard de son amant. Quelques paroles de lui peuvent suffire pour la faire changer. — Caldigny doit me faire

savoir si je puis aller la défendre. On tarde bien à venir ! Quelle incertitude ! — (*Il prête l'oreille près du Tribunal.*) Je ne puis rien distinguer de ce qui se dit. Personne ne vient. Ah ! elle s'est accusée sans doute. — Dieux ! un huissier vient. Elle n'a rien dit. Je puis la sauver.

---

### S C E N E I X .

S A R V I L L E , U N H U I S S I E R .

S A R V I L L E .

Qu'allez-vous m'apprendre ?

L' H U I S S I E R .

Elle se dit coupable de tout. Elle a fait , a-t-elle dit , écrire la lettre sous sa dictée .

S A R V I L L E .

Nul espoir n'est donc plus permis.

L' H U I S S I E R .

Tout le tribunal qui sait la position cruelle de M. l'accusateur , qui connaît les vertus de Mademoiselle Izélide , et qui l'ayant sous les yeux , ne peut se refuser à l'émotion que sa vue inspire , est dans l'abattement et la consternation .

## S A R V I L L E.

Elle se dit coupable !

## L' H U I S S I E R.

On a cependant encore quelque espérance. Sur la proposition de M. l'accusateur, on a ordonné, et l'on est allé faire une recherche dans ses papiers. On espère y trouver des preuves de son innocence, et du crime de celui pour lequel on prétend qu'elle se dévoue.

## S A R V I L L E.

S'il étoit possible !

## L' H U I S S I E R.

D'un autre côté, le peuple donne de grandes inquiétudes. Il s'attroupe devant la grande porte publique du tribunal, et fermente, de manière à donner les plus vives alarmes. Des cris de mort s'élèvent contre Mademoiselle de Tandal.

## S A R V I L L E.

Quel concours affreux de circonstances !

## L' H U I S S I E R.

Je dois revenir vous instruire de tout ce qui se sera passé.

## S C È N E X .

S A R V I L L E *seul.*

Oh mon ami, quel doit être l'état de ton ame ! quelle douleur, quelles angoisses la déchirent. Ta position me perce le cœur ; et l'idée du malheur de ton amante, du chagrin de son amie, aggravent encore la peine que je ressens. — Que va-t-on découvrir ? — Cette recherche doit-elle être un sujet d'espoir ou de crainte. Mais on vient. Que vais-je apprendre ?

---

## S C È N E X I .

S A R V I L L E , L'HUISSIER.

L' H U I S S I E R .

Tout est perdu, Monsieur ; on a trouvé chez elle un paquet qui renfermait un plan d'attaque, des notes, des renseignemens relatifs au complot annoncé dans la lettre.

S A R V I L L E .

Et elle a dit que tout était d'elle ?

## L'HUISSIER.

Tout ; et l'on n'a rien vu qui pût servir à sa justification.

## SARVILLE.

Caldigny , que fait-il ? Comment est-il ?

## L'HUISSIER.

Ah ! si vous le voyiez : tout en lui respire un sentiment profond d'affliction , qui passe dans les sens de tous les spectateurs. Il faut qu'il présente ses conclusions. Il parle , et sur sa figure se peint l'appréhension que ses paroles ne persuadent. Il veut rappeler aux juges ce que leur devoir leur impose , en cette circonstance , et sa langue hésite , et peut à peine articuler faiblement quelques mots. Il veut leur représenter la fermeté qu'exige leur ministère , et il tremble , et les larmes coulent de ses yeux. Il leur parle de sévérité , et ce mot , en sortant de sa bouche , est démenti par le ton de sa voix. Mais le voici lui même , c'en est fait , on a prononcé.

## SCÈNE XII.

M. DE CALDIGNY, SARVILLE.

SARVILLE.

Comme il est pâle et abattu.

M. DE CALDIGNY.

Sarville, tu vois un malheureux qui vient de conclure au décret de prise-de-corps contre son amante.

SARVILLE.

Et le tribunal a donc....

M. DE CALDIGNY.

L'avis a passé, et il est exécuté.

SARVILLE.

Mon ami !

M. DE CALDIGNY.

Laisse, laisse-moi. Ce que j'éprouve, ne peut recevoir d'adoucissement. (*Il s'assied.*) Je l'ai vue, mon ami, et c'était moi qui avais provoqué contre elle ce funeste sort, je l'ai vue livrée aux mains des

gardes, marcher au milieu d'eux, vers les portes de la prison. Les pleurs coulaient de tous les yeux. Elle seule, d'un œil serein, semblait reprocher aux autres leur sensibilité, comme une foiblesse; et d'une démarche libre et assurée, et comme impatiente de la lenteur de ses gardes, elle paraissait diriger leurs pas, plutôt que d'être conduite par eux. Demain, l'on fera un rapport des pièces, et si rien n'est changé, il faudra conclure à la déclaration de criminelle de lèze-nation. Dieu! quelle horrible destinée!

## S A R V I L L E.

Ta douleur est bien légitime; laissez-lui un libre cours, et épanchez-la dans mon sein. Mais, éloignons-nous de ces lieux funestes. Viens prendre quelque repos.

## M. DE CALDIGNY.

Quelle sera l'issue de cette cruelle affaire!

*Fin du troisième Acte.*

## ACTE IV.

(*Le Théâtre représente une Prison.*)

---

## SCÈNE PREMIÈRE.

IZÉLIDE, LE GEOLIER.

IZÉLIDE.

Je vous suis obligée de vos soins. Acceptez ce faible tribut. ....

LE GEOLIER.

Gardez cela, Madame ; quand on n'a fait que son devoir, et qu'on reçoit toute autre chose que son salaire, on n'est pas loin de se laisser séduire, et lorsqu'on est hors du besoin, on ne doit aimer les générosités que lorsqu'on peut en faire.

IZÉLIDE.

Tant de désintérêttement ne devoit pas se prêsumer dans votre état.

LE GEOLIER.

Mon état ! qu'on est injuste ! parce que la nécessité a forcé l'homme indigent d'embrasser des

fonctions peu honorables, on croit son cœur dégradé ; parce qu'il est pauvre, il est méprisable.

## IZÉLIDE.

Je ne l'ai jamais pensé ainsi.

## LE GÉOLIER.

Quand vous aurez besoin de quelque chose, Madame, je suis toujours là.

## IZÉLIDE.

Je vous rends grâces.

## SCÈNE II.

IZÉLIDE, *seule.*

Puis-je rentrer en moi-même, sans rougir ! Quoi, la mort m'épouvrante ! Moi ! Amour, funeste passion ! tu me fais craindre de mourir, et de mourir pour l'auteur de mes jours. A quel point mon ame est dégradée ! Oui, je me surprends quelquefois à désirer d'échapper de ces lieux. Dans mon égarement, tout moyen me paraît bon, légitime. Rien ne semble devoir m'arrêter, pour fuir. Que dis-je ? Puis-je y songer, sans frémir, et sans devenir à moi-même

un objet d'horreur ? Deux fois cette effroyable idée s'est présentée à moi ; deux fois j'ai pensé à tout découvrir , à accuser mon père , pour vivre à mon amour. Dieux ! suis - je assez criminelle !

---

## S C È N E I I I .

I Z É L I D E , M È L I N E .

M È L I N E .

Madame , à force de soins et de démarches , je suis parvenue à vous ménager la possibilité de votre fuite. Je craindrais de perdre des momens précieux à vous dire par quels moyens. Nous n'avons que le tems qu'il nous faut , suivez - moi.

I Z É L I D E , *se levant du siège où elle était.*

Est - il possible ! . . . Quoi , j'échapperais ! . . .

M È L I N E .

Hâtons - nous , Madame ; nous exhalerons notre joie dans des instans plus propices.

I Z É L I D E .

(*A part.*) Dieux ! que fais - je ? (*Haut , dououreusement , et retombant sur son siège.*) Laisse - moi .

MÉLINE.

Madame, qui vous arrête ?

IZÉLIDE.

Vous avez séduit, corrompu ce geolier, et d'un honnête homme vous avez fait un traître ; et c'est par de tels moyens. . . .

MÉLINE.

Non, Madame ; quant à lui, c'est un homme incorruptible ; il m'a fallu agir différemment pour l'écartier. Mais on ne pourra le retenir long-tems.

IZÉLIDE.

Et vous voulez que je le compromette, que je l'expose à payer de sa tête la garantie de ma personne.

MÉLINE.

Voulez-vous donc mourir ?

IZÉLIDE.

Ne venez pas ici m'insulter ; croyez-vous que je craigne la mort ?

MÉLINE.

Mais une mort ignominieuse !

IZÉLIDE.

## I Z É L I D E .

Si je suis coupable , la vie peut-elle être honorable pour moi ? Si je suis innocente , quelle ignominie la mort peut-elle me présenter ?

## M É L I N E .

Nos jours ne sont-ils pas assez exposés ? Pourquoi courir au trépas , quand on peut l'éviter , et quand on est innocent ; car je suis persuadée que vous l'êtes.

## I Z É L I D E .

Eh bien ! si je le suis , cette démarche ferait croire le contraire. Ainsi , l'intérêt de ma réputation me la défend. D'ailleurs , quand on est sous le joug de la justice , il faut y rester soumis. Lorsque son glaive est suspendu sur notre tête , c'est une révolte à la loi que de l'en détourner : il faut attendre avec respect qu'elle le laisse tomber ou qu'elle le retire.

## M É L I N E .

Si au moins je n'avais à craindre pour vous que le fer de la justice , peut-être hélas ! reconnaîtrait-on votre innocence. Mais je tremble qu'on n'en ait pas le tems. Le peuple est ameuté de toutes parts ; déjà on peut à peine le contenir ; chaque instant en voit grossir le nombre , et croître la fureur qui se dirige

G

contre vous. Tout le monde craint que vous n'en soyez la victime.

## IZÉLIDE.

Je saurai mourir, te dis-je. Retire-toi.

## MÉLINE.

Madame, de grace....

## IZÉLIDE.

Je ne veux plus rien entendre.

## MÉLINE.

Ne me refusez pas... Ah! dieux! il n'est plus temps, voici le geolier revenu.

---

## SCÈNE IV.

Les PRÉCÉDENTES, le GEOLIER.

LE GEOLIER, *s'adressant à Mélina.*

Mademoiselle, j'ai de très-fortes raisons pour vous croire suspecte. Vous avez eu, je crois, assez de tems pour converser avec Madame; je vous prie de vous retirer.

## MÉLINE.

Si mon attachement pour ma maîtresse peut me

## A C T E I V.

99

rendre suspecte , oui , je le suis. Je venais pour le lui prouver.

## L E G E O L I E R.

Allons , sortons.

## M É L I N E.

Adieu , Madame ; vous aurez à vous reprocher le chagrin dont vous allez être pour nous la cause.

## S C E N E V.

I Z É L I D E , *seule.*

O mon cœur ! quelle violence il faut te faire ! Si j'osais fuir , que dirait M. de Caldigny ? Après m'avoir vu m'accuser moi-même , il dirait que c'est pour lui. Quelle honte , oh ! dieu ! . . . si j'allais succomber , si j'allais accuser mon père. . . . Ciel ! Oh ! ciel ! que dis - je ? . . .

## S C E N E VI.

## I Z E L I D E , M. DE CALDIGNY.

## M. DE CALDIGNY.

Madame. . . .

IZÉLIDE.

Que vois-je ? Mon accusateur dans ce lieu !

M. DE CALDIGNY.

Ah ! ne m'appellez pas de ce funeste nom.

IZÉLIDE.

Songez cependant que vous l'êtes , que je suis l'accusé. Que va-t-on dire ? Etes-vous donc si peu jaloux de votre gloire ?

M. DE CALDIGNY.

Ah ! songez vous-même combien vous m'êtes chère. Deux mots , permettez , et je me retire. Madame , il faut vous le dire ; je n'ai aucun doute que ce soit M. votre père qui ait tout fait , et qui soit le coupable.

IZÉLIDE.

Que dites-vous ? Mon père !

M. DE CALDIGNY.

Je n'ai pas une plus grande conviction de l'existence de l'auteur de la nature , que de votre innocence et du crime de M. de Tandal. Mais toutes les preuves contre lui m'échappent , et se dirigent contre

vous , par cette malheureuse adresse , et par votre aveu. Il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de rien découvrir. J'ai écrit à M. de Tandal par un exprès que j'ai envoyé sur ses traces.

## I Z É L I D E .

Qu'avez - vous fait ? Qui vous en a prié ? Vous l'ayais - je dit ? C'est un trait odieux.

## M. DE CALDIGNY.

Madame , je vous représente que j'ai fait ce que j'étais libre de faire , et ce à quoi ma conscience ne pouvait nullement s'opposer. J'ai cherché à émouvoir la loyauté de son cœur , par la beauté de votre dévouement ; à l'intéresser par le danger de vos jours. Je ne doute point qu'il ne réponde en homme d'honneur ; mais je n'ai pu encore avoir sa réponse. Le tribunal s'est assemblé , il n'a pas été possible de prolonger davantage ; tout était contre vous , tout vous arguait criminelle de l'èze - nation , et vous avez été déclarée telle.

## I Z É L I D E , péniblement.

Sur vos conclusions ?

## M. DE CALDIGNY.

De grace ne me rappelez pas ces fonctions terribles , et n'ajoutez pas une espèce de reproche à la douleur dont je suis déjà nayré.

IZÉLIDE, reprenant un air de force.

Croyez-vous que je m'en plaigne ? Vous avez fait votre devoir.

### CALDIGNY.

Oui. Mais si vous pouviez vous représenter les tourmens que mon ame a soufferts. Vingt fois prêt à prononcer cette épouvantable conclusion , le saisissement de mon cœur a glacé ma langue dans ma bouche. Vingt fois j'ai été sur le point d'abandonner cette place que je ne me sentais pas la force d'occuper. Mais le devoir , ce tyran dont aucun autre ne peut égaler la cruauté , était là qui me retenait sous son joug de fer , et je ne pouvais pas non plus m'en délivrer. Entraînés par l'amour , arrêté par le devoir , j'étais dans un état affreux dont les juges n'ont que trop apperçu les effets. Ainsi j'ai bu toute entière cette coupe d'amertume , sans avoir pu me soustraire à ma honte que je lisais dans leurs yeux.

### IZÉLIDE.

Ce que vous deviez , vous l'avez fait , ainsi l'on n'a rien à vous reprocher. Il n'y aurait de honte pour vous que si vous pouviez vous en repentir.

### CALDIGNY.

Enfin , que je m'en repente ou non , il n'est

plus tems de revenir sur ses pas. Autant vaudrait peut-être un arrêt de mort que cette déclaration qui porte en même tems le renvoi à la haute-cour nationale. Une très-longue détention sera le moindre des malheurs qui puisse résulter pour vous de cet arrêt ; supposé qu'on puisse acquérir par la suite les preuves de votre innocence. Il ne tient encore qu'à vous, Madame, de vous sauver. Mais il n'y a point de tems à perdre. On va venir, dans un instant peut-être, vous chercher pour vous faire lecture de votre jugement. Votre père est seul coupable, Madame, j'en suis certain. Dites un mot : que je puisse atteindre un premier indice, et il sera encore en mon pouvoir de tout arrêter.

## I Z É L I D E.

C'est bien à moi qu'on parle ainsi. Que je dise un mot ! Et dans l'idée où vous êtes que mon père est coupable ; que ce mot tende à l'accuser ! Puis-je bien croire que c'est vous qui parlez, et que c'est à moi que cela s'adresse ? pour qui l'accuse-rais-je ? Dans la supposition que vous faites qu'il est criminel, et que je me suis dévouée pour lui, vous ne pensez pas sans doute qu'ayant une fois pris cette résolution, je pourrais m'en repentir, et que je n'aurais pas la force de persévéérer jusqu'au bout, et de mourir pour lui ? Pour qui donc voudriez-vous que je me comportasse ainsi ? Pour vous apparemment qui paraissez le désirer. Et pour vous

faire plaisir , il faudrait que j'accusasse mon père. Il faudrait que je donnâsse à penser , et que je prétasse à dire , que j'ai fui le trépas , et que j'y ai plongé mon père afin de me conserver pour vous. Il faudrait enfin que je fusse sans honneur et dénaturée , et c'est vous qui me donnez ce conseil. Vous m'aimez dites-vous ; et par amour pour moi vous voudriez que je perdisse ma gloire. Il est vraiment rare cet amour pour que je le paye de ce prix. Mais vous-même pourriez-vous donc vouloir d'une telle amante , pourriez-vous m'aimer après une telle conduite.

## M. DE CALDIGNY.

Mais songez , Madame , que vous n'exposez point les jours de M. votre père. Cette ville est si peu éloignée de la frontière. Il est à présent sur le territoire étranger , et n'a rien à craindre.

## IZÉLIDE.

L'honneur est-il donc moins précieux que la vie , en parlant toujours d'après votre supposition ? Si j'accusais mon père , et s'il était reconnu coupable , n'aurais-je pas couvert son nom d'une éternelle ignominie et déshonoré ses jours ? Et c'est vous qui , avec la conviction que vous avez , m'exhortez à agir ainsi , ne doutant pas que c'est le déshonneur de mon père que vous me conseillez ! Et d'ailleurs y aurait-

il rien de plus odieux en soi que de se débarrasser ainsi d'une accusation pour la reporter sur l'auteur de ses jours. Si vous m'aimez , vous devez être jaloux je pense de mériter quelqu'estime de ma part ; et ne craignez-vous donc pas de devenir pour moi un objet d'horreur par ces odieux conseils ? Ce serait faire bien peu de cas de moi que de n'avoir pas cette crainte.

## M. DE CALDIGNY.

Doutez de mon amour si vous pouvez , haïssez-moi , j'y consens , mais sauvez-vous. Le trouble affreux où je suis , peut m'égarer , je l'avoue , mais c'est vous qui le causez , et je m'y abandonne. Eh ! quelle impression ne doit pas faire sur mon ame l'idée que vous allez être dénoncée à ce tribunal fameux , instrument formidable des vengeances d'un peuple entier ; l'idée que vous allez être plongée dans de noirs cachots , et n'en sortir peut-être que pour le trépas ; l'idée que vous allez être conduite tout-à-l'heure à travers une multitude en fureur , qui demande à grands cris votre tête ! Ah ! consentez à dire la vérité ; que je puisse faire retentir les voies publiques de votre innocence ; que je puisse arrêter le bras de la justice , prêt à vous frapper !

## I Z É L I D E.

Mais , que demandez - vous donc ? Je suis coupable.

M. DE CALDIGNY.

Vous aimez mieux mourir , et reduire votre amant au désespoir , que de vivre pour en être aimée. Vous vous attendrissez ! Ah ! ne retenez pas ces pleurs prêts à couler ! Ne retenez pas la vérité prête à s'échapper de votre bouche !

IZÉLIDE.

Laissez-moi..... laissez-moi..... Vous n'êtes qu'un séducteur.

M. DE CALDIGNY.

Madame de grâce.....

IZÉLIDE.

Qu'espérez-vous donc ? Retirez-vous.

---

### S C E N E V I I .

Les PRÉCÉDENS , un G ARDE.

L E G ARDE.

Madame , vous êtes mandée au tribunal , je viens pour vous y conduire.

IZÉLIDE.

Je vous suis.

## M. DE CALDIGNY.

Ah ! dieux ! . . . . Dois - je donc perdre tout espoir !

(IZELIDE sort entourée de Gardes ; M. DE CALDIGNY va pour suivre.)

---

## SCÈNE VIII.

M. DE CALDIGNY, un VALET.

LE VALET.

Monsieur , un moment. Ah , je vous ai cherché bien long-temps.

M. DE CALDIGNY.

Qu'as-tu à m'apprendre , dépêche-toi. Je ne veux point l'abandonner.

LE VALET.

Monsieur , j'ai découvert un homme qui connaît l'écriture de cette lettre et de ces papiers.

M. DE CALDIGNY.

Serait-il possible ! Et de qui est-elle ?

## LE VALET.

D'un de ses amis qui est copiste par état.

M. DE CALDIGNY.

L'as-tu vu ce copiste ?

## LE VALET.

Non, Monsieur.

M. DE CALDIGNY.

Et cet homme ne t'a-t-il rien dit autre chose.

## LE VALET.

Je l'ai questionné de toutes les manières, et j'ai appris de lui que son ami avait été employé tous ces derniers temps par M. de Tandal. Il n'en sait pas davantage à cet égard.

M. DE CALDIGNY.

Quelle découverte ! Quel trait de lumière ! Ah, délicieuse espérance, tu renais dans mon cœur,

## SCENE IX.

Les PRÉCÉDENS, le GEOLIER.

LE GÉOLIER.

Ah ! Monsieur ! Vous pourriez parler au peuple ;  
venez. Cette jeune Dame que l'on vient d'emmener  
d'ici, à peine a-t-elle été sortie , qu'ils l'ont arrachée  
des mains de la garde , et ils l'entraînent vers un  
lieu déjà préparé pour l'exécution de leurs atroces  
desseins.

M. DE CALDIGNY.

Il faudra que les barbares m'ôtent la vie ayant  
elle ; courons.

*Fin du quatrième Acte.*

## ACTE V.

(*L'acte se passe chez M. DE TANDAL dans le même appartement que les deux premiers.*)

---

### SCÈNE PREMIÈRE.

IZÉLIDE, MÉLINE.

MÉLINE.

**M**ADAME, remettez-vous, oubliez, s'il est possible, ces dangers affreux que vous avez courus.

IZÉLIDE.

C'est lui ; dis-tu, qui m'a sauvée ? Tu ne me dis pas de quelle manière ; tu ne me raconte pas cet événement.

MÉLINE.

Ah ! Madame ! Vos sens glacés d'effroi , et votre esprit troublé par l'horreur de votre position , ne vous permettaient pas d'être présente à ce qui se passait autour de vous. Si vous aviez pu le voir , de quelle admiration n'eussiez-vous pas été pénétrée !

Je me trainais , épuisée par mes vains efforts , presqu'aussi mourante que vous d'abattement et de terreur , et voulant au moins aller expirer à vos pieds. Déjà vous approchiez de l'endroit où des furieux s'apprêtaient avec une joie féroce , à éteindre le flambeau de vos jours. Déjà se balançait sur votre tête le fatal cordon de la mort. Lorsque je vois accourir un homme qui semblait un dieu par son air terrible , et la force surnaturelle qui semblait l'animer. Il se fait jour à travers la foule avec une rapidité surprenante , culbutant de côté et d'autre tout ce qui s'opposait à son passage. Il approche ; c'était M. de Caldigny. Sa voix tonnait : et semblable à la foudre , frappait d'épouvanter cette populace consternée. « Arrêtez , s'écrie - t - il , ô mes concitoyens ! qu'allez - vous faire ? Vous allez verser un sang innocent peut-être , au moins vous devez le supposer et le respecter comme tel , puisque la loi ne l'a point condamné. Mais , fut-il coupable , fut-il jugé ainsi , serait - ce à vous à le répandre ? Ne devriez - vous pas alors attendre que celui que la justice charge d'exécuter ses arrêts , le fasse ? Ce qui pour lui est un devoir , pour tout autre est un crime , même contre un coupable ; et vous allez vous en souiller contre une de vos semblables que vous devez croire innocente. Mes amis , aucun de vous , sans doute , ne pourrait se résoudre individuellement à être un assassin ; et vous n'auriez pas horreur d'un meurtre , parce que vous agiriez en commun , mais

vous n'en seriez pas moins tous coupables d'assassinat ». Cette foule immobile et attentive l'écoute avec une sorte de respect. Il la voit s'émouvoir. Il presse, il persuade, il parvient enfin à ce que ce peuple lui-même vous dégage des mains de vos bourreaux. Il s'empare de vous à l'instant, et vous conduit jusqu'au tribunal au milieu de cette multitude qui, susceptible d'être égarée sans doute, mais prompte à reconnaître la raison et l'humanité, lorsque leur voix se fait entendre, et sachant toujours admirer les belles actions, et leur rendre justice, le couvre alors de ses applaudissements pour vous avoir sauvé cette vie qu'elle voulait vous arracher.

## IZÉLIDE.

Pourquoi faut-il qu'une telle action se joigne à tous les moyens qu'il a de captiver mon ame !

## MÉLINE.

Mais vous-même, Madame, dites-moi comment après être sortie des mains d'une troupe meurtrière, avez vous été délivrée de celles de la justice ?

## IZÉLIDE.

M. de Caldigny est enfin parvenu à découvrir celui qui a écrit cette lettre et ces papiers. Cet homme a déclaré qu'il avait écrit tout cela sous la dictée de mon père qui était l'auteur de tout ; et que

que loin que je pusse être sa complice , mon père lui avait souvent parlé de mes opinions absolument contraires aux siennes. Il a dit qu'il avait écrit l'adresse de la lettre comme tout le reste , et a présenté des conjectures sur ce qui avait pu en nécessiter une seconde , et sur ce qu'elle était de ma main ; conjectures qu'il a fondées sur le soin qu'avait mon père de ne rien écrire lui-même , et sur des circonstances très-plausibles qui avaient pu l'obliger à recommencer l'enveloppe et à avoir recours à moi. Ce qui a paru être la vérité comme ce l'était en effet. M. de Caldigny a fait entendre ensuite d'autres personnes qui ont déposé sur la sincérité de mon patriotisme. Il a demandé que ce copiste et moi fussions interrogés séparément sur la nature des projets renfermés dans ces papiers que nous n'avions ni l'un ni l'autre sous les yeux , afin de faire voir qui des deux en avait le mieux connoissance. Cet homme a détaillé avec la plus grande exactitude tout ce qui y était contenu. Et moi , dont il était aisé de voir toute la bonne volonté , je n'ai pu dire un seul mot de vrai. Que sais-je enfin , il n'est aucun moyen qu'il n'ait employé pour mettre la vérité dans tout son jour ; et il y a tellement réussi , que l'on m'a mis hors d'accusation et rendu la liberté.

## MÉLINE.

Vous refuserez-vous encore , Madame , à témoigner de justes sentimens à quelqu'un qui le mérite autant.

H

## IZÉLIDE.

Oublies-tu qu'il a fait retomber toute l'accusation sur mon père ?

## MÉLINE.

Pouvait-il faire autrement ? Les pièces existaient ; il fallait bien qu'il y eût un coupable. Est-il cause si ce coupable est M. votre père ? Pourquoi veut-il conspirer contre sa patrie ? Faut-il sacrifier votre bonheur parce qu'il est un traître ?

## IZÉLIDE.

Méline ! Souvenez-vous que vous parlez devant sa fille.

## MÉLINE.

Madame , pardonnez , mais je veux empêcher l'infortune de votre amant , la vôtre ; oui. Pourriez-vous vivre heureuse en faisant le malheur de celui dont vous êtes tant aimée , qui est si digne de l'être , qui l'est ? . . . .

## IZÉLIDE.

Moi ! l'aimer ! qu'oses-tu dire ? Souviens-toi donc que je ne le dois pas.

## MÉLINE.

Peut-on ne pas devoir aimer , qui nous a sauvé deux fois la vie ?

## I Z É L I D E.

Ne fais pas tant valoir ce qu'il a fait. La vie doit-elle m'être précieuse , lorsque c'est aux dépens de l'honneur de mon père que je l'obtiens. Mais pensé-je bien que je suis éloignée de lui , que j'ai ma liberté , que chaque instant que je tarde à l'aller joindre est un crime.

## M É L I N E.

Êtes-vous donc inflexible ?

## I Z É L I D E.

Allons tout préparer pour mon départ.

## S C E N E I I.

M. DE CALDIGNY, IZÉLIDE,  
MÉLINE.

M. DE CALDIGNY.

Madame , puis-je espérer un moment d'audience ?

## I Z É L I D E.

Que me voulez-vous , Monsieur , venez-vous ici vous prévaloir de vos services ? Je sais que je vous

dois la vie , mais vous dois-je un bienfait , lorsque vous perdez mon père .

## M. DE CALDIGNY.

Je ne viens pas me vanter , Madame , de ce que tout autre eût fait sans doute à ma place . Ce que l'humanité prescrit est un devoir pour l'homme sensible , et non un titre à la reconnoissance . Je viens vous dire , Madame , que j'ai reçu une lettre de M. votre père , en réponse à la mienne . Il y confirme votre innocence , que j'ai eu le bonheur de faire reconnoître sans ce secours , et s'avoue coupable . Incertain du lieu et de l'état où vous pourriez être , eu égard à la situation où vous vous étiez mise , il m'adresse une lettre pour vous , regardant cette voie comme la plus sûre pour vous la faire parvenir . Le soin de vous la remettre , Madame , est ce qui me procure le bonheur de vous voir .

IZÉLIDE lit la lettre qu'on lui remet .

## M. DE CALDIGNY.

( A part . ) Puis-je me livrer à quelque doux espoir ?

( Après qu'Izélide a lu . )

Ce qui vous est mandé est-il dans le cas de vous faire quelque plaisir ?

## IZÉLIDE.

Je ne m'attendais pas , je vous l'avoue , à cette

demande. Sont-ce les évènemens d'aujourd'hui qui vous font prétendre à quelque droit sur ce qui ne regarde que moi seule , et sur-tout sur ma correspondance avec mon père? C'est trop me faire sentir ce que vous avez fait pour moi ; mais je ne vous le demandais pas ; loin de cela , je m'y serais opposée , si vous m'aviez consultée.

## M. DE CALDIGNY.

Eh quoi , c'est ainsi que vous répondez à une question sur des choses qui intéressent aussi essentiellement mon bonheur.

## I Z É L I D E.

Qui vous a dit ce qu'on a cru devoir m'écrire ?

M. DE CALDIGNY, *montrant une lettre.*

Cetre lettre , Madame. Voici ce que M. votre père me marque. Après tous les détails relatifs au complot et à votre innocence , il ajoute. « Dans la crainte que ma fille ne veuille pas vous faire part de ce que je lui mande , je vais vous en donner ici la substance. Je lui dis que comme je ne doute pas que ma lettre ne lui fasse recouvrer sa liberté , je désire qu'elle en profite , non pour venir me joindre , mais pour vous épouser. Que je sais qu'elle a sacrifié l'attachement qu'elle avoit pour vous , à ma haine pour vos opinions , mais que malgré cette haine , je

suis aujourd'hui plus convaincu que jamais de la loyauté de votre ame ; et que sur-tout votre conduite en cette circonstance , dont j'ai été instruit , m'a pénétré d'admiration pour vous , et que je serais déraisonnable de ne point vouloir pour gendre d'un homme aussi estimable. Que d'après la beauté de son dévouement je regarderais comme une cruauté envers elle de montrer une volonté opposée à votre union : que ce consentement étant ce que je puis faire de mieux quant-à-présent pour lui prouver ma sensibilité , ce sera me faire plaisir que d'agir en conséquence.

Il ajoute ensuite : « quant à moi , en témoignant une haine implacable contre les nouvelles loix , et cherchant à les détruire , je croyais penser et agir conformément aux intentions de mon roi. Puisque je me suis trompé , puisqu'il les accepte , comme je l'apprends , ma haine et mes projets s'évanouissent. Je me croirais rebelle envers lui d'y persister. Ce pays qui m'était devenu odieux ne doit plus me le paraître , lorsque mon roi va y régner , n'importe par quelles loix , puisqu'il les adopte , ce n'est plus à moi à m'en plaindre. Je pense même qu'il est de ma fidélité pour lui d'aller moi-même m'y soumettre. J'ai éprouvé , d'ailleurs , qu'il suffisoit d'avoir touché le territoire étranger , pour sentir notre cœur nous reporter vers les lieux de notre naissance ; et par ces motifs , je désirerais sincèrement retourner dans ma patrie. Mais , comme je dois nécessairement être

poursuivi pour le projet que j'avais conçu, ma sûreté personnelle exige que je reste hors de France, etc. ».

Eh bien ! Madame, d'après ceci, l'espérance que je puis concevoir n'est-elle pas assez légitime ? La lettre que je vous ai remise ne serait-elle pas conforme à ce qui m'est mandé ?

### I Z É L I D E.

Elle y est parfaitement conforme ; mais qu'en espérez-vous ?

### M. DE CALDIGNY.

Quoi ! pourriez-vous encore être contraire à ma félicité ? Si M. de Tandal lui-même daigne me flatter, que sans sa haine pour moi, vous n'auriez pas été éloignée de faire mon bonheur, aujourd'hui qu'il y consent, dois-je donc attendre de nouveaux obstacles de votre part ?

### I Z É L I D E.

Si mon père s'inquiète peu du soin de ma gloire, je dois, moi, ne pas être si indifférente que lui à cet égard. Je n'oublie pas qu'il faut que vous accusiez, que vous poursuiviez mon père. Il le faut, oui, je sais trop bien que votre honneur vous le prescrit ; mais le mien me défend d'épouser l'accusateur de mon père.

## M. DE CALDIGNY.

Quoi donc ! ce funeste rang où m'ont élevé mes concitoyens, sera-t-il toujours pour moi une source d'infortune ? Mais, à quels vains subterfuges allez-vous recourir ? Votre réputation peut-elle être compromise à épouser l'accusateur de votre père, lorsque l'un agit par état, par devoir, et non par volonté de sa part, et que l'autre, non-seulement consent à cette union, mais désire qu'elle se fasse ?

## IZÉLIDE.

Mon père a voulu me donner un témoignage de bonté; mais il ne s'est point mis à ma place, en me conseillant cette conduite ; s'il y étoit, sa conscience et son cœur lui diraient de faire de même.

## M. DE CALDIGNY.

Ah ! toute autre, à votre place, aurait un cœur moins dur, moins inaccessible à l'amour, moins insensible aux preuves que je vous ai données de celui dont mon malheureux cœur brûle pour vous. Eh bien, puisque votre inflexibilité ne me laisse plus aucun espoir, puisque je ne pourrais quitter ces fonctions, la cause de mon malheur, sans me déshonorer, je puis au moins mourir, et terminer par là mon tourment, sans me couvrir d'ignominie.

## I Z É L I D E.

Cruel ! arrêtez, qu'allez-vous faire ?

M. D E CALDIGNY.

Vous contenter, sans doute, car c'est vous qui voulez ma mort.

## I Z É L I D E.

Arrêtez donc, vous dis-je.

M. D E CALDIGNY.

C'est vous qui faites pour moi de la vie un fardeau insupportable ; au moins , laissez-moi m'en délivrer.

## I Z É L I D E.

Eh bien ! je vais te laisser le maître de suivre ton dessein ; mais auparavant , écoute l'aveu que je vais te faire : après , tu pourras mourir si tu le veux. Apprends . . . Ciel ! que vais-je dire ? Mon cœur est déchiré , mon ame est inondée d'un torrent de douleur qu'elle ne peut plus contenir. Si je me deshonore , c'est toi que je rends responsable des effets d'un état dont toi seul es cause. C'est sur toi que je rejette toute l'infamie des terribles paroles que je vais prononcer. Sache donc que je brûle d'amour ; qu'il n'est point de feux dont ton cœur soit embrasé ,

qui n'ont porté leurs ravages dans toute ma substance; que mon esprit agité sans cesse, et ne pouvant goûter aucun repos, me fait éprouver des tourmens auprès desquels la peinture de ceux inventés aux enfers ne me paraît rien; que cet amour a souvent altéré ma raison, au point de me faire concevoir des idées horribles, au point, .... le dirai-je! de me faire méditer des crimes; oui, des crimes. Voilà l'indigne état de mon ame; voilà toutes mes faiblesses dévoilées. Voici maintenant qui peut servir d'exemple. Malgré l'excès de cette passion funeste, j'ai su dompter sa violence, et suivre ce que me prescrivait l'honneur, mon devoir, ma réputation, quelqu'opposés qu'ils fussent à mon amour. Une douleur et des tourmens inexprimables en sont résultés pour moi, mais j'ai su les souffrir; j'ai su et je sais supporter la vie, malgré cela. Voilà ce que j'avais à te dire. Vas maintenant: cours te donner la mort, je ne te retiens plus.

## M. DE CALDIGNY.

Mourir, lorsque vous m'aimez, lorsque vous me le dites; hélas! malheureusement, je ne le puis. De quelle joie enivrante mon cœur ne serait-il pas pénétré par ces expressions ardentes de votre amour, si à ce bonheur pouvait se joindre celui de vous posséder. Quel empire n'aurait pas sur mon ame le sentiment d'admiration qu'excite en moi la

beauté , la grandeur de la vôtre , si c'était dans toute autre circonstance qu'il fallût vous imiter. Mais , puis - je avoir cette vertu , lorsqu'il s'agit de vivre sans vous ? Puis - je mourir étant aimé ? Puis je vivre , ne vous possédant pas ?

## I Z É L I D E .

Elève ton ame au degré de force dont il est hon-  
teux , sans doute , qu'une femme te montre l'exem-  
ple. Arme - toi du courage qui convient à un homme.

## M. DE CALDIGNY.

Du courage ! Pour renoncer à vous !

## I Z É L I D E .

Il le faut. Devrais - je plus long - tems être obligée  
de te le répéter , lorsque tu ne peux m'épouser sans  
perdre ma gloire , et lorsque tu ne peux vouloir  
m'avilir si tu m'aimes.

## M. DE CALDIGNY.

Fatale destinée !

## M. DE CALDIGNY.

Appelle à ton aide cette haute et sublime raison.  
Montre cette énergie mâle qui caractérise une ame  
forte. Songe que plus tu feras paraître en cela de

grandeur d'ame , plus tu me prouveras ton amour ,  
en me témoignant par là ton respect , et ta soumis-  
sion à mes vœux , et plus tu te rendras digne du  
mien.

M. DE CALDIGNY.

Que vous avez bien l'art de maîtriser ma volonté !  
Mais quelle cruelle manière de vous prouver mon  
amour.

IZÉLIDE.

Ne vous épousant pas , et ayant ma liberté , vous  
pensez bien que mon devoir est d'aller joindre mon  
père.

M. DE CALDIGNY.

Achevez. Ne me réservez-vous point encore  
d'autres coups ?

IZÉLIDE.

Je n'ai rien à ajouter , si non que vous devez  
vous - même me conseiller cette conduite.

M. DE CALDIGNY.

Ah ! il faut une ame plus forte que la mienne  
pour suffir au désespoir dont je suis accablé. J'y  
succomberai.

## S C È N E I I I.

I Z É L I D E , *seule.*

Grand dieu ! n'est-ce donc que pour de pareils tourmens que je suis à la vie ?

N'est-ce que pour ce supplice affreux que mon cœur a reçu l'organisation de l'amour (1) ?

---

(1) J'avais d'abord mis en cet endroit le morceau suivant ; ayant pensé qu'il pourrait ne pas convenir à la scène , je l'ai ensuite supprimé. Que le lecteur me permette de le soumettre ici à sa censure. « Mystère inconcevable de mon existence ! Quel est donc ce moi , cet être pensant qui souffre ? Par quelle volonté inexplicable ai-je reçu l'être ? N'est-ce donc que pour de pareils tourmens que je suis à la vie ? N'est-ce que pour ce supplice affreux que mon cœur a reçu l'organisation de l'amour ? Être suprême ! O toi , qui en créant la race humaine , l'a rendue susceptible de la douleur ! toi , des combinaisons duquel tous les événemens et circonstances qui composent l'ordre des choses de ce monde , sont des résultats prévus ! quelles ont pu être tes intentions en combinant la possibilité des maux que me cause la position où je suis ? Quel en sera le terme ? quel peut en être le but ? A quoi me servira d'avoir tant souffert , et que t'en reviendra-t-il ? Être incompréhensible ! Dirai-je cruel ? Si tu n'as pas voulu qu'aucune consolation d'un ordre supérieur fût permise aux mortels ; ou si en les livrant à cet égard à l'incertitude , et enveloppant leur esprit d'idées vagues dont il ne devait pas dépasser le cercle étroit , ce n'est-là qu'un effet de ta haute politique. Que doit donc faire penser de toi la possibilité des peines dont ils sont accablés ?

## SCÈNE IV.

Madame DE NELSAN, IZÉLIDE.

Madame DE NELSAN.

O ma chère Izélide , pardonne ; j'ai pu t'accabler ,  
et tu étais innocente. Mais pourquoi te disais - tu  
coupable ?

IZÉLIDE.

Fallait-il accuser mon père ?

Madame DE NELSAN.

Ton père ! Ah qu'il coûte de larmes à ce mal-  
heureux Caldigny ! Je viens de le rencontrer. Il est  
bien dur , sans doute , après ce qu'il a fait pour toi ,  
de te refuser encore à son bonheur. Mais il faut ,  
je le sais , tout sacrifier à l'auteur de ses jours. Tu  
dois agir , comme tu le fais. Mais crois-tu que M. de  
Tandal aurait la cruauté de se montrer opposé désor-  
mais à cette union , après ta conduite et celle de ton  
amant ? Il faudrait peut-être un peu le prier. Je sens  
que tu peux ne pas le vouloir pour un tel objet ; qu'il  
te répugnerait sur-tout de paraître te prévaloir de  
tes sacrifices. Eh bien ! je m'en charge , moi ; je lui

écrirai. Je lui représenterai tout ce que mérite ton généreux dévouement. Je lui dirai que d'un seul mot il peut faire le bonheur . . .

## I Z É L I D E.

Mon amie, votre zèle m'est cher, mais il vous égare. Vousiriez ainsi écrire inconsidérément à mon père, sans avoir mon consentement, sans savoir si, lors même qu'il pourrait accéder à votre demande, je voudrais. . .

Madame D E N E L S A N.

Si tu ne le voulais pas alors, tu serais insensible.

## I Z É L I D E.

Qualifies-moi comme il te plaira. C'est moi qui ne le veut point. Mon père y consent. Regarde cette lettre.

Madame D E N E L S A N.

Je m'étais bien trompée. Tu ne l'aimes pas ! Quelqu'aimable qu'un amant puisse être, on peut, je le sais, rester indifférente pour lui; cela dépend des caprices de l'amour. Mais lorsqu'à tous les moyens de plaire, à la sincérité, à la constance des sentiments, il joint des services qui méritent toute espèce de retour, ne fût-ce que par simple reconnaissance,

se refuser à lui accorder ce retour , cela dépend du cœur , cela y dénote une insensibilité odieuse , et ne peut se pardonner. D'après cela , je puis avec raison ne plus compter sur ton amitié.

## IZÉLIDE.

Mon amie , que tu es injuste ! Je n'ai qu'un mot à te répondre. Il est l'accusateur de mon père. Mais quel dessein peut l'amener encore ici ?

---

SCÈNE V *et dernière.*

IZÉLIDE , M. DE CALDIGNY ,  
Madame DE NELSAN.

M. DE CALDIGNY.

Madame , permettez que je vienne épancher dans votre sein le doux espoir auquel mon cœur ne peut se refuser. Je reçois une lettre. .... Ah ! Madame ! quelle nouvelle y est contenue ! L'Assemblée Nationale vient de prononcer une amnistie générale en faveur de l'acceptation du Roi , et en signe d'une réconciliation universelle entre tous les Français. Par-là , Madame , il n'y a plus de crimes , plus d'accusateur aujourd'hui. M. de Tandal pourra revenir sans danger. Vous savez qu'il en témoigne le désir.

Il reviendra sans doute. Ah ! ne pourrait-ce pas être pour serrer les noeuds de notre hymen auquel il consent.

## IZÉLIDE.

Mais cette nouvelle est-elle sûre ? Peut-on y compter ?

## M. DE CALDIGNY.

C'est une lettre officielle du ministre de la justice que je reçois.

## IZÉLIDE.

O sentiment d'amour ! me serait-il permis de t'éprouver pour le bonheur ?

## M. DE CALDIGNY.

Ne vous opposeriez-vous plus à mes vœux ?

## IZÉLIDE.

Eh ! mon ami, est-ce moi qui m'y suis jamais opposée ? C'est l'honneur, c'est mon devoir. Il a fallu les suivre. Mais lorsqu'ils n'y mettent plus d'obstacles, je t'en ai trop dit pour pouvoir te cacher que je suis loin de vouloir y être contraire.

## M. DE CALDIGNY.

O moment qui effacerait des siècles de douleur !

## IZÉLIDE à Madame de Nelsan.

Tu vois, mon amie, que ce n'était point mon cœur qui était contraire à ses vœux.

Madame DE NEL SAN.

Cette union, que je desire depuis si long-tems pour vous, s'accomplirait donc enfin. Izélide, Caldigny, vous méritez le bonheur. Celui dont vous pourrez jouir sera partagé bien sincèrement par votre amie (1).

(1) Le morceau suivant, qui devait répondre à celui de la troisième scène, avait été supprimé comme lui. Je le mets de même sous les yeux du lecteur.

## IZÉLIDE.

« Grand Dieu ! je me suis élevé contre toi ! j'ai inculpé tes intentions ! Mon esprit trop faible ne savait pas les approfondir, les reconnaître entièrement. Je reportais mon esprit vers des espaces où l'intelligence ne pénètre qu'avec peine, pour y chercher des dédommagemens à nos maux ; et je murmurai de n'y en point appercevoir. J'osais alors te taxer de cruauté, tandis que c'était moi-qui était trop aveugle. Ces dédommagemens que j'allais chercher si loin, je ne voyais pas que tu les as placés près de nous. Si tu nous as donné la douleur, tu nous as donné aussi les sensations de la joie. Si tu as voulu qu'il y eût des évènemens qui excitassent celle-là en nous, tu as combiné la possibilité de beaucoup d'autres qui fussent pour nous une source de celle-ci ; et plus on est susceptible de l'une, plus on est sen-

## M. DE CALDIGNY.

Auguste Assemblée ! Aux bénédictons qu'un peuple entier t'adresse , permets que j'en ajoute de particulières pour ta noble générosité , pour ce pardon universel qui me vaut tant de bonheur. Et toi , ô Louis XVI ! si tu pouvais réunir devant toi tous les heureux que fait ta sage démarche , et qu'en jouissant du spectacle de leur félicité , tu fussest aussi témoin de la mienne ; combien ton cœur attendri te ferait éprouver de plaisir ! te ferait sentir le prix d'une bonne action dans un Roi , et l'avantage de suivre les conseils de tes amis sincères ; au lieu de t'abandonner aux avis perfides et aux insinuations intéressées des courtisans !

---

sible pour l'autre. Tu as voulu , par le contraste de la première , augmenter les charmes de la dernière. Ah ! que j'éprouve bien cet effet de tes sublimes combinaisons ! Que la joie dont mon cœur est enyvré me paraît douce après avoir tant souffert ! Mais je sens que j'en dois tout le charme à la vertu ; et je vois , ô grand Dieu ! qu'en n'ayant permis qu'à elle seule d'en jouir dans toute sa pureté , tu as établi ainsi sa récompense,

F I N.

---

DE L'IMPRIMERIE DE DU PONT.



